

L'Initiative des Alpes a 20 ans

Les 5000 euros remis par Moritz Leuenberger ne suffiront pas...

Page 3



Cuisinières d'équipe

La pétition, signée par 972 collaborateurs, a été remise lundi à Philippe Gauderon, chef d'Infrastructure. Le SEV sera impliqué dans les changements qui s'opéreront.

Page 3



Danilo Tonina

Visite au nouveau président du Congrès SEV.

Page 20

Election d'un nouveau président

Giorgio Tuti au « guidon » du SEV

Mardi 19 et mercredi 20 mai s'est déroulé le Congrès SEV, qui a lieu tous les deux ans.

Les délégués se sont retrouvés au Kursaal à Berne, afin de définir l'avenir du syndicat et d'élire un nouveau président, entre autres.

Les congressistes ont accepté des changements importants pour le syndicat, notamment le concept de nouvelles structures SEV, qui prévoit le remplacement du comité fédératif, qui faisait office d'organe stratégique entre les Congrès, par un comité SEV plus restreint, se réunissant tous les mois.

Quant à l'élection du nouveau président, c'est sans surprise Giorgio Tuti, après quelques mois d'interim, qui a été choisi.

Après sa brillante élection, il a présenté ses priorités aux congressistes: assainissement des caisses de pension CFF et Ascoop, conventions collectives de travail dont la CCT CFF l'année prochaine, l'initiative pour les transports publics et le futur de CFF Cargo au niveau externe. Au niveau interne, recrutement et mise en place des nouvelles structures du SEV sont au programme. *Hes*

Pages 6 à 12



EDITO

LES SIGNAUX SONT AU VERT

Le Congrès 2009 du SEV s'est achevé, après avoir préparé le terrain pour le futur: Giorgio Tuti a été élu brillamment à la présidence, la réforme des structures de milice peut maintenant débiter et beaucoup de propositions ont été activement discutées et adoptées. Un regard a de plus été jeté sur les nouveaux projets, des discours d'invités étrangers ont ponctué les deux jours de congrès et la jeunesse du SEV a veillé à faire pleuvoir l'argent dans la salle, de manière symbolique tout du moins... Avec tout cela, ce Congrès a été un événement réussi, ce qui est d'autant plus important vu la période difficile traversée l'année passée.

Se reposer sur ses lauriers et profiter de la pause d'été? Pas du tout! Il faut maintenant faire vivre les décisions prises au Congrès, en particulier les nouvelles structures de milice. Parallèlement, restent bien sûr les affaires courantes qu'on doit faire avancer: la préparation des négociations CCT avec les CFF par exemple, mais aussi le renouvellement des autres CCT. Et tout en haut de la liste le problème urgent des caisses de pension.

Le Congrès a montré que le SEV est capable de prendre un nouveau départ. Nous voulons continuer dans ce sens. Et faire ce à quoi Pierre-Alain Gentil nous avait invités lors de son élection en 2005: nous mettre « au boulot »!

Barbara Spalinger

EN VITESSE

JURA: NOCTAMBUS

■ Les fêtards jurassiens empruntent de plus en plus le Noctambus mis en service il y a deux ans. Près de 17 000 billets ont été vendus en 2008, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Fréquentation également en hausse pour le Noctambus franc-montagnard : après sept années d'exploitations il a ramené en 2008 quelque 5 700 passagers. Ce type de transport public contribue à la réduction des accidents de la route.

PARADE NAVALE

■ Dimanche 24 mai, plus de 9 000 personnes ont assisté à Rolle à la parade navale de la CGN. Près de 2 200 passagers ont pris place à bord des six bateaux Belle Epoque qui réunit : le « Montreux » (1904) ; le « Vevey » (1907) ; le « Savoie » (1914) ; le « Simplon » (1920) et le « Rhône » (1927). « La Suisse » (1910), bateau à vapeur amiral de la flotte CGN, était à l'honneur. En effet, ce bâtiment a intégralement été rénové et vient d'être remis en service pour la plus grande joie des amateurs « Belle Epoque ».

TRAIN POMPIER

■ Mardi 19 mai, une vingtaine de pompiers des CFF et des villes de Genève et Lausanne ont participé à un exercice en gare de Lausanne-Sébeillon. L'occasion pour inaugurer le tout nouveau train d'extinction dont le wagon central peut contenir 48 000 litres d'eau et 1 800 d'émulsiifiant. Les canons peuvent projeter 2 400 litres d'eau par minute à distance de 70 m.

PÉTITION

■ Les célèbres salles de réunion du Buffet de la Gare de Lausanne ne sont pas encore démolies. L'octroi du permis de transformer l'aile ouest du bâtiment est suspendu à la décision de la justice. Deux recours ont été déposés contre le dessein des CFF de réaffecter cette aile au profit de commerces et bureaux. Les recourants demandent que la gare reste un service pour les voyageurs. En attendant que la justice fasse son œuvre, l'on pourra continuer à siéger dans la salle des Canton ou des Vignerons.

Interligne TGV Bienne – Belfort

Grand nettoyage

Une septantaine de personnes ont participé le samedi 9 mai à la journée de débroussaillage et nettoyage du tronçon désaffecté Delle – Morvillars de l'interligne TGV Bienne – Belfort dont la réouverture est programmée au plus tôt pour 2012.

« S'il y a aujourd'hui un sérieux espoir que les trains circulent à nouveau jusqu'à Belfort, c'est grâce aux cheminots et aux bénévoles qui ont lancé en 2000 ces journées de débroussaillage », ont affirmé en cœur Yves Ackermann, président du conseil général du Territoire de Belfort, et Laurent Schaffter, ministre jurassien de l'environnement et de l'équipement. Les deux magistrats sont co-présidents l'Association interligne TGV Bienne-Belfort. Ils ont profité de la

journée de nettoyage du tronçon Delle – Morvillars pour faire le point sur le projet de réouverture de l'interligne. « Le coût de la remise en service est estimé à 88 millions d'euros. Il nous reste 12 millions d'euros à trouver, a déclaré Yves Ackermann, et c'est seulement cet automne que nous serons en mesure d'élaborer son financement définitif. »

En attendant que ce dossier mûrisse, les cheminots et les bénévoles ont une fois de plus mis la main sur les débris et la broussaille qui envahissent la ligne désaffectée. Cette grande opération de nettoyage a été une fois de plus pilotée par le cheminot pensionné Denis Schaffner. Ce dernier tient à vivement remercier les communes de Delle, Courtemaîche et Grandvillars, ainsi que l'entreprise Montavon & Fils qui ont mis personnel et matériel professionnel à disposition des bénévoles. AC



Il manque 12 millions d'euros pour que des trains puissent à nouveau circuler entre Delle et Belfort.

UNE LIAISON AVEC LE FUTUR TGV

En 1992, les trains ont arrêté de circuler sur le tronçon Delle - Belfort. Du coup, les trains en provenance de Bienne-Delémont ont eu Boncourt comme gare terminus. Depuis décembre 2006, les trains CFF traversent à nouveau la frontière et vont jusqu'à Delle. En 2011, le TGV Rhin-Rhône s'arrêtera en gare de Belfort-Montbéliard. Seuls 19,4 km séparent Delle de cette future gare TGV. Le Jura ne serait plus qu'à trois heures de Paris, ce serait la liaison ferroviaire Suisse-Paris la plus rapide. D'où l'intérêt helvétique de voir cette interligne TGV au plus vite réactivée.

PELLET PIOCHE - PAR TOUTATIS, LE CONGRÈS A ÉLU LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU SEV!



La pétition pour sauver les cuisinières d'équipe a été remise lundi à Philippe Gauderon

Ensemble vers une solution définitive

« Vous venez au bon moment », a déclaré Philippe Gauderon à la délégation SEV qui lui a remis la pétition, lundi 25 mai à Berne. Après une discussion ouverte, il a été décidé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de présenter un concept d'ici fin 2009. Le concept devra être validé pour Pâques 2010. Le SEV est donc désormais associé à la démarche des CFF.

Entouré de Thomas Küchler, chef d'entretien, travaux, logistique, Rainer Ducrey, responsable des ressources humaines d'Infrastructure et Georg Schmalz, chef du génie ferroviaire, Philippe Gauderon a bien accueilli la démarche du SEV. La pétition qui lui a été remise a été si-

gnée par 972 collaborateurs issus principalement de la sous-fédération Travaux, qui

et des cuisinières d'équipe face aux projets pilotes menés fin 2008 est désormais

chef d'Infrastructure, a pu expliquer ce qui n'avait pas fonctionné lors des essais en

déterminée) seront contactées rapidement par le chef du personnel et pourront discuter de leur situation en bilatérale.

Une solution d'ici Pâques 2010

Tous travailleront ensemble pour trouver une solution définitive. Le prochain pas sera l'élaboration d'une liste des besoins des collaborateurs travaillant sur les chantiers, qu'a demandé Philippe Gauderon, qui a par ailleurs proposé de définir le calendrier suivant: concept d'ici Noël et validation d'ici Pâques 2010. La délégation SEV était satisfaite de cette rencontre. Jean-Pierre Etique et Urs Huber, secrétaires syndicaux, espèrent qu'on pourra désormais avancer de façon constructive. Christian Suter, co-président de la sous-fédération Travaux et Jean-Pierre Etique accompagneront ce projet côté SEV.

Henriette Schaffter



Au centre, Philippe Gauderon reçoit les 972 signatures de la pétition de Claude Di Gianvittorio, président de la section Travaux Arc jurassien.

sont des utilisateurs potentiels des prestations des cuisinières d'équipe. Pour rappel, la pétition demandait le maintien des cuisinières d'équipe, des repas cuisinés par celles-ci ainsi qu'une infrastructure adaptée aux besoins des travailleurs.

L'opinion des travailleurs

prise en considération. Le SEV n'est en principe pas opposé aux containers. Il a surtout mis en avant le fait que la cuisine industrielle proposée était de mauvaise qualité et qu'il désirait désormais être associé au processus. Marie-Rose Fontana, cuisinière d'équipe, présente devant le

nombre-décembre 2008. « Il ne faut pas persister dans l'erreur », a déclaré Philippe Gauderon. « On a besoin de gens qui travaillent sur nos chantiers et on doit leur offrir de bonnes conditions », a-t-il complété. A noter que les cuisinières d'équipe en situation difficile (contrat à durée

L'association Initiative des Alpes a 20 ans

La lutte pour la sauvegarde des Alpes continue

15 ans après le oui du souverain à l'Initiative des Alpes, l'article sur la protection des Alpes n'a été mis en œuvre que de manière rudimentaire. Les 5000 euros du ministre des transports ne suffiront pas à changer la donne...

Le 9 mai, l'association Initiative des Alpes a fêté son vingtième anniversaire lors de son assemblée des délégués à Flüelen UR. Elle s'est vu remettre à cette occasion 5000 euros à titre personnel de la part du conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Il s'agit du prix que le ministre des transports s'est vu décerner par la Communauté des chemins de fer euro-



250 invités ont participé à la cérémonie officielle tenue sous un chapiteau.

péens (CER) à l'enseigne du « European Railway Award », pour son action en matière de politique des transports. Le directeur général de la CER, Johannes Ludewig, a participé à la remise du chèque. Lors de son allocu-

tion, Moritz Leuenberger a fait l'éloge de l'Initiative des Alpes en soulignant la collaboration constructive dont celle-ci a fait preuve jusqu'ici, en particulier lors des négociations avec l'UE portant sur l'accord sur les transports terrestres.

Mettre la Constitution en application

L'Initiative des Alpes a commémoré en même temps la victoire remportée aux urnes en 1994, lorsque le peuple suisse a approuvé la protection des Alpes et le transfert du trafic sur le rail. L'article sur la protection des Alpes est cependant demeuré lettre morte jusqu'ici.

Le Parlement a tout de même posé les jalons de la mise en œuvre en fixant à 2019, soit deux ans après l'ouverture du tunnel de

base du Gothard, l'année à partir de laquelle l'objectif de 650 000 poids lourds transitant les Alpes par la route devra être atteint. Le président de l'Initiative des Alpes Fabio Pedrina a comparé la situation du transfert du trafic marchandises à un verre à moitié plein. L'Initiative des Alpes entend maintenir sa pression sur les instances politiques afin que le verre soit enfin plein, a-t-il déclaré.

L'Initiative des Alpes mise sur la bourse du transit alpin: les droits de passage doivent être limités et négociables. Le Parlement a engagé le processus. La bourse du transit alpin implique la participation des pays voisins. L'Initiative des Alpes fait par conséquent du lobbying dans toute l'Europe. Lors de l'assemblée des délégués, le ministre des transports tyro-

liens Bernhard Tilg a tenu un vibrant plaidoyer en faveur du transfert.

Après le repas, le président d'honneur fraîchement élu de l'Initiative des Alpes, Andreas Weissen, déguisé en clown, a présenté plusieurs représentants et représentants cantonaux, dont la première conseillère d'Etat valaisanne Esther Waeber-Kalbermatten (PS). Celle-ci a invité les membres de l'association à ne pas lâcher prise. Une évidence pour l'Initiative des Alpes: la lutte en faveur du transfert du trafic et de la bourse du transit alpin et contre un second tube au tunnel routier du Gothard continue!

Adrian Wüthrich, coordinateur en matière de politique et RPSEV/Fi/Hes

Récession

Plus la répartition des revenus est inégale, plus la crise est profonde

L'actuelle crise économique mondiale est aussi la crise d'une idéologie selon laquelle tout le monde gagne plus lorsque les riches s'enrichissent.

Les premiers apôtres de cette idéologie ont été les gouvernements Reagan aux Etats-Unis et Thatcher en Grande-Bretagne qui ont baissé les impôts des hauts revenus, affaibli les syndicats et fait re-

culer en termes réels les salaires minimaux. En réalité, les écarts entre les revenus se sont au contraire creusés. Les hauts revenus ont augmenté, alors que les bas et moyens stagnaient, voire reculaient. Dans les pays qui ont connu une bulle spéculative dans l'immobilier, comme les Etats-Unis, les ménages à bas et moyens revenus ont momentanément pu compenser en partie leurs pertes financières avec la hausse des prix de leur logement. Mais les

gouvernements ont cru accélérer cette évolution en favorisant l'accès à la propriété du logement, créant du même coup, pour les ménages privés concernés, l'illusion d'être plus riches grâce à la hausse des prix de l'immobilier. Une fois cette illusion perdue, lorsque la bulle éclata, ils adaptèrent leur consommation à leurs revenus effectifs.

Les conséquences économiques en ont été catastrophiques. Quand la demande

en biens de consommation se fait rare, les entreprises réduisent leurs investissements et le chômage augmente; ce qui, à son tour, diminue le pouvoir d'achat, la consommation poursuivant son déclin. Si l'on compare l'évolution des revenus depuis les années 70 à l'ampleur de la crise dans chaque pays, il apparaît que les pays qui ont été touchés le plus durement par la crise sont ceux qui ont le plus appliqué l'idéologie de la répartition inégale des re-

venus. Et le chômage a augmenté le plus fortement là où, ces trente dernières années, la fourchette des revenus était la plus large. Si l'on veut dépasser durablement la crise, une condition est que les rapports entre les revenus soient plus justes. Le gouvernement Obama l'a reconnu et a engagé les premières mesures dans ce sens. Il veut augmenter les impôts des hauts et très hauts revenus, ainsi que renforcer les syndicats. *Daniel Lampart*

Retraites: quelques faits pour ne pas se tromper de cible.

Le premier pilier de notre système de retraite, l'AVS, va bien. Pour l'année dernière, les recettes ont dépassé les charges de 2,046 milliards, soit mieux encore qu'en 2007 (+1,207). Et tout cela se passe alors que l'espérance de vie continue d'augmenter et que le nombre de bénéficiaires augmentent également. Ce résultat réjouissant en période de crise aurait dû provoquer de beaux titres dans nos quotidiens. Avec un peu de chance, peut-être avez-vous pu lire en page 8 ou 9, sur une colonne, un résumé du communiqué d'agence relatant la nouvelle... Pourquoi cette discrétion? Pour la droite qui nous gouverne, il ne faut pas que l'AVS, système de répartition solidaire, « étatique » donc à fuir comme la peste, montre trop d'efficacité par rapport au système de capitalisation du deuxième pilier, vache à lait obligatoire et sûre des actionnaires des banques et des assurances.

Par contre, les médias sont très prolixes à propos des caisses de pensions professionnelles,

en particulier les caisses publiques. Mais toujours dans le sens « Passez à la caisse, serrez-vous la ceinture, il faut assainir sans délai, avant que la situation ne devienne pire ». Le Conseil fédéral, par la voix d'un certain duo Couchepin-Merz fait très fort en la matière. Pour ce duo, les conséquences des spéculations insensées des grandes banques doivent être payées cash, non pas par ceux qui les ont provoquées et qui en ont bénéficiés, mais par la masse des salariés/retraités. Les premiers verront leurs impôts diminuer massivement grâce à la crise financière (ils ne vont pas se gêner pour déduire leurs pertes réelles ou fictives). Pour les seconds, les impôts augmenteront à coup sûr fortement dès 2010/11, au nom « du frein à l'endettement ».

La droite a oublié ce principe lors du sauvetage de l'UBS, mais elle en fera à nouveau un concept sacré lorsqu'il s'agira d'effacer les conséquences des jongleries financières. Une

autre dérive du 2^{ème} pilier: la perte programmée du pouvoir d'achat des retraités. En effet, selon les direc-

tives actuelles, il n'est pas possible de prévoir de compensation de renchérissement si le taux de couverture de la caisse n'atteint pas 110/115 %.



Ces limites sont hors d'atteinte pour l'immense majorité des caisses. Ainsi, dans la durée, le pouvoir d'achat diminuera pour les retraités, d'autant plus fortement que l'inflation ne peut qu'exploser: il faudra bien amortir les gigantesques dettes publiques cumulées au niveau mondial pour sauver le capitalisme! Les situations des détenteurs de petites pensions pour commencer, les veuves par exemple, risquent de devenir de plus en plus difficiles dans quelques années. Ainsi, les carences du 2^{ème} pilier vont aggraver encore les reports de charges sur les cantons et les communes par le biais des augmentations des dépenses sociales.

Et la caisse CFF? En plus du contexte précité, elle affronte deux énormes contradictions du Conseil fédéral, qui tourment à l'absurde. La première: le département Couchepin exige l'assainissement immédiat de la part du personnel et de l'entreprise, alors que le département Merz, reniant les promesses de son prédécesseur Villiger et balayant l'égalité de traitement (par exemple avec l'industrie d'armement RUAG) a tout fait pour retarder, puis pour réduire les montants bien plus importants qu'il doit verser lui-même au titre de ses responsabilités sociales de propriétaire unique des CFF. La deuxième (qui concerne aussi l'Ascoop): le Conseil fédéral ouvre le marché ferroviaire interne à la concurrence, voir Cargo CFF et l'étape 2010 de la libéralisation européenne, où les CFF affrontent de jeunes entreprises encore pour longtemps sans retraités. Que fait le Conseil fédéral du principe « à armes égales », base de toute concurrence?

Formation professionnelle

L'apprentissage face à la crise

En matière de travaux sur la formation, la Belle au bois dormant est désormais sortie de son sommeil. Plusieurs publications récentes – malheureusement surtout en allemand –, dont des rapports de l'OCDE, développent des thèses qui seraient encore à travailler. Le défi le plus difficile à relever est le suivant : comment la formation surmontera-t-elle la crise qui frappe le marché des places d'apprentissage ?

Jusqu'à tout récemment, la formation professionnelle était le parent pauvre de la recherche en Suisse. Ce qui reflète le peu de considération que lui accorde l'élite académique. Ces dernières années, les choses ont commencé à bouger un peu.

L'OCDE découvre la formation professionnelle duale

Désormais, l'OCDE s'intéresse davantage aux systèmes duaux de formation professionnelle. Ce printemps, elle a publié deux rapports à ce sujet sur la Suisse. L'OCDE donne de bonnes notes à notre système dual de formation professionnelle, tout en montrant clairement les limites. Son rapport sur la Suisse souligne en particulier les effets négatifs de l'actuelle crise économique sur le mar-

» Durant la crise, les entreprises formatrices devraient bénéficier d'incitations financières. «

ché des places d'apprentissage. L'OCDE recommande à notre pays, en cas d'échec du marché, d'éviter un rationnement de la formation principalement en créant plus d'offres publiques. Toujours selon elle, durant la crise, les entreprises

formatrices devraient bénéficier d'incitations financières limitées dans le temps. En particulier, les administrations publiques devraient renforcer leur engagement et la Suisse créer plus d'offres de formation professionnelle à plein temps (écoles des métiers) financées par les pouvoirs publics; ce, au moins jusqu'à la prochaine reprise. Ces recommandations se retrouvent dans une étude récente où sont comparés les systèmes de formation professionnelle hollandais et suisse. Une étude qui souligne les critiques faites depuis longtemps par l'Union syndicale suisse (USS); ce qui donne plus de poids aux propositions de cette dernière.

Rudolf Strahm : très intéressant, mais trop idéalisé

Dans « Warum wir so reich sind » (Pourquoi nous sommes si riches), Rudolf Strahm explique la répartition inégale des richesses avant tout par la formation professionnelle duale, tout en relativisant cependant immédiatement, voire explicitement, cette explication par une seule cause. En outre, les années 90 ont montré qu'en Suisse aussi, la formation professionnelle duale a dérapé vers un chômage des jeunes deux fois plus élevé que la moyenne, comme à l'étranger. Il s'agit en outre de prendre en compte le fait qu'entre-temps, un jeune sur cinq ayant terminé sa scolarité obligatoire se retrouve dans les files d'attente des solutions transitoires, majoritairement financées par des fonds publics ou l'assurance-chômage. De plus, plusieurs milliers de jeunes n'apparaissent dans aucune statistique. L'ouvrage de Rudolf Strahm est utile, engagé et critique.

Le renforcement des inégalités

La contribution de Thomas Meyer « Rapport social 2008 » prouve de manière impressionnante à quel point, en matière de formation, la sélection joue un rôle déterminant dans notre pays. Le problème des migrant(e)s renvoie, quant à lui, à la ré-



S'il n'y a plus suffisamment d'entreprises qui forment des apprentis, les collectivités publiques doivent créer plus d'offres dans les écoles professionnelles.

partition de notre société en différentes couches sociales et aux inégalités aggravées par la pénurie marquée et persistante de places de formation au niveau secondaire II.

Dans l'« Almanach social 2009 » de Caritas, Ernest Albert met en garde contre les désavantages entraînés par une attitude consistant à s'orienter de manière rigide en fonction de la norme selon laquelle les systèmes de formation et de création de relève doivent s'adapter aux besoins des employeurs. Le débat lancé dans « 75 Jahre eidg. Berufsbildungsgesetz »

montre que le système suisse de formation professionnelle s'est développé historiquement, ce qui explique et ses points faibles et ses atouts. La contribution de Martina Späni aboutit à des conclusions similaires. Enfin, dans leur contribution, Iten et Schult-hess constatent qu'aujourd'hui, les jeunes chômeuses et chômeurs bénéficient de moins de solidarité et de considération que dans les années 30.

Ces prochains mois et ces prochaines années, le système dual de formation professionnelle sera à nouveau soumis à l'épreuve d'une

crise; cela, après une brève et faible reprise de l'offre de places d'apprentissage. Aujourd'hui cependant, nous savons mieux ce qu'il convient de faire. Mais que cela se fasse ou non dépend de la volonté politique des principaux acteurs, dont les jeunes eux-mêmes font partie. Il ne serait pas surprenant que, après cette très longue traversée du désert, si l'offre de place d'apprentissage recule à nouveau, une part au moins des jeunes se rappelle qu'elle est capable de se mobiliser en conséquence.

Peter Sigerist, secrétaire central de l'USS/fq



« Nous avons montré comment on fait une réforme! »

Giorgio Tuti, président SEV

Le congrès SEV donne le feu vert à la réforme des structures

Mieux organisé pour affronter l'avenir – avec Giorgio Tuti

Le congrès a approuvé une structure de direction du SEV plus svelte et plus limpide par 233 voix contre 0 et 5 abstentions. Celle-ci permet des décisions plus rapides, sans amoindrir l'influence de la base. Il a également élu Giorgio Tuti à la tête du syndicat.

Les quatre instances de direction du SEV que sont le congrès, le comité fédératif, le comité de direction et la présidence de l'organe professionnel font place dès le début 2010 aux trois instances suivantes:

- L'organe suprême, le congrès, compte 250 délégués (sans changement); il a lieu comme jusqu'ici tous les deux ans, mais sa durée n'est que d'un jour au lieu de deux une fois sur deux.

- Entre les congrès, la direction stratégique est assurée par le comité; les 21 membres émanant de la structure de milice se réunissent mensuellement. Il remplace le comité fédératif composé de 37 personnes, qui ne se réunissait que deux fois par an, et le

comité directeur composé de 13 syndicalistes militants et professionnels.

- Le comité directeur répond de la mise en œuvre des décisions stratégiques. Il est composé de quatre à cinq membres de la direction de l'organe professionnel (président, administrateur des finances, vice-présidents et vice-présidentes) et se réunit chaque semaine.

La nouvelle structure sépare mieux l'échelon stratégique de l'échelon opérationnel; ceux-ci étaient jusqu'ici imbriqués l'un dans l'autre au niveau du comité directeur. Elle accélère également les processus de décision. Le nouveau comité peut désormais prendre des décisions stratégiques chaque

mois tout en demeurant ancré dans la milice. Au contact des réalités quotidiennes dans les entreprises de transport, ses membres pourront discuter d'égal à égal avec l'organe professionnel, malgré la double charge qui pèse sur leurs épaules (syndicat et profession).

Kurt Egloff de la SBV a proposé de réexaminer la possibilité de voir les présidents centraux qui font partie du comité avec un collègue chacun de leur sous-fédération, être embauchés par le SEV à raison de 10 à 20 pour cent.

Le président du SEV Giorgio Tuti a répondu que la question pourrait le cas échéant être à nouveau soumise à un congrès ultérieurement. La professionnalisation partielle des présidents centraux a été examinée pendant les quelque deux ans de discussions qui ont porté sur la réforme; elle a finalement été abandonnée, parce qu'elle n'apportait pas de véritables avantages à tous en comparaison avec l'indemnité liée au mandat et la mise à disposition au moyen des chèques de congé. La réforme n'aurait en outre pas pu être une opération blanche, ce qui était un objectif clair et net au vu du recul du nombre de membres.

La PV a tiré à la même corde

Un représentant de la sous-fédération des retraités (PV) a souligné que nombre de re-

traités ressentent la pondération des voix prévue au comité sur la base des membres payant la pleine cotisation comme injuste. S'ils ne paient pas la pleine cotisation, c'est parce qu'ils recourent à moins de prestations du SEV que les actifs (par exemple la protection juridique). La pondération en fonction des membres payant la pleine cotisation existe depuis fort longtemps au SEV; les délégués de la PV n'en ont pas pour autant rejeté une réforme très importante pour le SEV.

A la suite du vote, Giorgio Tuti a remercié le congrès pour son oui clair et net. La réforme a requis beaucoup d'énergie, mais cela est presque inévitable dans une grande organisation hétérogène, tel le SEV. « Nous avons montré comment on fait une réforme! ».

Markus Fischer/Hes

Belle élection pour Giorgio Tuti

Une seule abstention, aucun «contre»: le résultat de l'élection à la présidence du syndicat est univoque. Giorgio Tuti, Soleurois âgé de 45 ans, devient le nouveau président élu du SEV, après avoir assuré l'interim durant plusieurs mois. « A l'avenir, il n'est pas question de dire oui, amen », a-t-il annoncé dans son discours. Le ton est donné.

« L'intelligence du cœur, l'expérience du terrain et le

charisme », Danielle Marcotte, veuve de Pierre-Alain Gentil (voir encadré) a su trouver les mots justes pour décrire les qualités de Giorgio Tuti.

Quant à Werner Schwarzer, président de la sous-fédération TS, il a souligné dans sa présentation officielle du candidat l'engagement au-dessus de la moyenne dont fait preuve Giorgio Tuti, ainsi que sa proximité avec les membres. « Il parle une langue que l'on comprend. Il est proche des membres », a-t-il fait remarquer. Il a également souligné sa créativité, sa longue expérience avec la 1^{ère} CCT CFF et son style de conduite du personnel orienté vers les individus. Pour lui, c'est la personne idéale pour la présidence d'un syndicat orienté vers le futur.

Après les deux questions posées au candidat concernant d'une part les négociations CCT et d'autre part la protection contre les licenciements, le Congrès a voté. Il a plébiscité Giorgio Tuti à la présidence pour une période administrative de 4 ans. Ses premiers mots de président élu ont été prononcés en italien. Il s'est déclaré très surpris par ce résultat « fenomenale ».

« J'accepte l'élection »

« Merci de la confiance que vous me témoignez. Je suis conscient que les attentes sont très élevées. Je n'y arriverai pas seul, mais je souhaite un SEV qui puisse traverser

DE « VERBAND » A « GEWERKSCHAFT »

La modification des statuts portant sur l'appellation allemande du SEV n'a fait l'objet d'aucune contestation au congrès: le SEV s'intitule désormais « SEV – Gewerkschaft des Verkehrspersonals » – ce qui correspond à l'appellation « Syndicat du personnel des transports » retenue depuis 1995 en français et en italien –, au lieu de « Schweizerische Eisenbahn- und Verkehrspersonal-Verband (SEV) ». Le changement d'appellation ne vise pas seulement une harmonisation dans les trois langues, il reflète un programme: le SEV est aujourd'hui un syndicat qui fait face aux entreprises en tant que négociateur.

Fi/Hes



Le logo SEV avec le nouveau nom en allemand.

CONGRES



Giorgio Tuti, nouveau président SEV, aux côtés de Barbara Spalinger et Manuel Avallone, vice-présidents, à l'annonce des résultats de l'élection.

le futur : plus moderne, plus rapide, plus combatif. Le SEV doit être un syndicat avec lequel on doit compter. Je veux que les jeunes aient

envie d'y venir.» a souligné Giorgio Tuti.

Puis de déclarer : « J'ai déjà beaucoup parlé. Il faut maintenant réfléchir si j'accepte

l'élection... » suivi de très près par « je déclare que j'accepte l'élection », en français s'il vous plaît.

Henriette Schaffter

QUELQUES QUESTIONS À GIORGIO TUTI

contact.sev: Quel est ton sentiment après cette élection?

Giorgio Tuti: Mon sentiment est bon. On a eu un très bon congrès, qui nous a montré que le SEV est prêt pour le futur, qu'il est prêt à faire les changements nécessaires.

Quant à mon élection, elle me donne la garantie que les membres me soutiennent. C'est important pour aller de l'avant.

Et quels sont tes objectifs en tant que nouveau président élu ?

Le SEV doit relever des défis à plusieurs niveaux: l'assainissement des caisses de pension CFF et Ascoop, le renouvellement des conventions collectives de travail (CCT), et notamment celle des CFF et de CFF Cargo l'année prochaine.

Ensuite l'initiative transports publics lancée il y a peu, qu'il faut mener au succès ainsi que le dossier Cargo, auquel il faut être attentif.

Et au niveau interne au syndicat ?

La préoccupation numéro une est le recrutement: il faut absolument inverser la tendance des dernières années.

Sinon, il faut maintenant mettre en place les nouvelles structures et partir à fond dans le projet Tourisme.

Comment comptes-tu améliorer l'image du syndicat ?

Je crois que ce Congrès a déjà montré que le SEV est en train de changer et de se moderniser. L'action des jeunes le montre très bien. Les autres décisions prises pour l'avenir également.

Qu'est-ce qui t'inquiète ?

Le partenariat social où l'on observe que le climat s'endurcit. Nous ne cherchons pas le conflit avec les employeurs, mais si nous y sommes contraints, nous ne nous déroberons pas.

MERCI



L'écrivaine qu'elle est a su susciter l'émotion parmi l'assistance, notamment en évoquant la période difficile qu'elle a vécue l'année passée. Elle est

Danielle Marcotte, veuve de Pierre-Alain Gentil, est venue remercier les membres du syndicat du soutien qu'ils lui ont témoigné durant la maladie puis lors du décès de son mari. Après une projection de photos sur fond musical mise sur pied par les organisateurs du Congrès, elle est montée à la tribune et a impressionné tous les participants au Congrès par sa force et son magnifique discours.

également revenue sur l'amitié qui liait son mari à Giorgio Tuti. « Cette amitié aurait pu mal débiter vu les circonstances », a-t-elle souligné, « mais les qualités de Giorgio Tuti étaient complémentaires à celles de Pierre-Alain et cela leur a permis de former une équipe efficace. »

Merci Danielle pour ce moment émouvant.

Propositions

Les délégués ont créé le débat

Onze délégués sont montés à la tribune pour défendre l'une ou l'autre des vingt-quatre propositions soumises aux congressistes par divers organes du SEV (15 nouvelles, 3 en suspens et 6 à classer). Les débats entre délégués et direction du SEV ont été intenses comme en témoignent les extraits ci-dessous.

■ VOTATION GÉNÉRALE CCT Thomas Fischer, LPV Lucerne

Le mécanicien lucernois a défendu la proposition de sa section demandant qu'une votation générale soit organisée auprès des membres SEV concernés après les négociations de chaque convention collective de travail. «Une nouvelle CCT validée par tous nos membres concernés aurait une plus grande légitimité» a fait remarquer Thomas Fischer. Réponse du vice-président Manuel Avalone: «Les conférences CCT sont représentatives de tous les employés de l'entreprise, elles donnent un mandat de négociation et c'est juste que c'est à elles qu'il revient d'en apprécier le résultat». La proposition de la section LPV Lucerne a été nettement rejetée.

■ CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ Jérôme Mugny, VPT Jura

Le collègue jurassien a demandé au nom de sa section que dans les CCT consignées par le SEV, le terme de «contribution de solidarité» soit remplacé par «contribution CCT». Jérôme Mugny a aussi demandé que le montant de cette même contribution se rapproche autant que possible du montant de la cotisation SEV et que les membres syndiqués bénéficient d'avantages plus importants que les non-syndiqués. La vice-présidente Barbara Spalinger, au nom du comité directeur, a recommandé de re-

jeter cette proposition «très difficilement applicable». Vote surprise, par 109 voix contre 86, les délégués ont accepté la proposition jurassienne.

changements qui surviennent au sein de la loi sur la durée du travail et de son ordonnance, mais aussi de mobiliser les membres contre d'éventuelles nouvelles dé-

section par 2 membres par sous-fédération et par branche pour la VPT. Martin Allemann a admis le bien fondé de cette proposition qui a été plébiscitée.

«coût trop élevé des FVP, cela pénalise les bas salaires». Le secrétaire syndical Vincent Brodard rappelle qu'en Suisse il y a 26 législations fiscales cantonales et que ce ne sera pas une mince affaire que de négocier l'abolition de la taxation des FVP. Proposition acceptée.

■ CLASSEMENT DES PROPOSITIONS

Jean-François Milani, VPT Jura

Le Jurassien ne digère pas que l'on puisse classer automatiquement des propositions déposées au congrès par les sections. «Nous souhaitons une forme plus contraignante dans le traitement et le suivi des propositions acceptées avant de s'en débarasser!» a réclamé à la tribune Jean-François Milani. Barbara Spalinger répond que, ma foi, il arrive que des propositions deviennent obsolètes et qu'il est inutile de les traîner de congrès en congrès. La proposition a été rejetée par les congressistes.

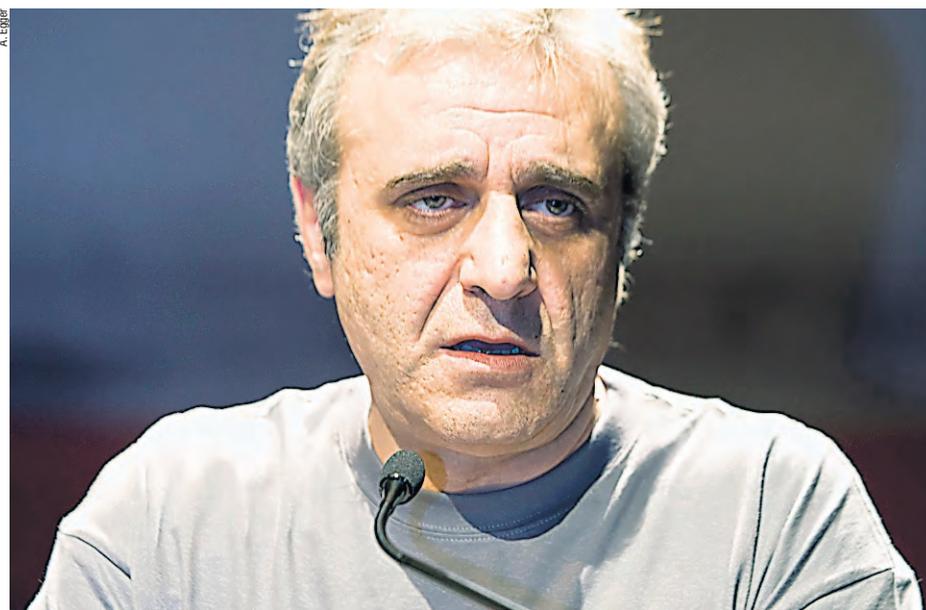
■ INDEXATION DES RENTES DE LA CAISSE DE PENSIONS CFF Silvano Alberti, PV Tessin

Le délégué tessinois craint que la proposition «en suspens» de sa section ne reste en rade au fonds d'un tiroir du SEV. Cette proposition demande que les rentes de la Caisse de pensions CFF soient indexées au coût de la vie. «Pas de souci, réponds Giorgio Tuti, nous n'oublions pas cette proposition, mais vous, n'oubliez pas de venir manifester le samedi 19 septembre prochain à Berne!»

■ ÉGALITÉ AU SEV Nani Moras, commission féminine SEV

La commission féminine demandait en un premier temps que les deux sexes soient représentés dans chaque organe du SEV. Mais à la tribune, Nani Moras a reformulé une proposition moins contraignante: inscrire dans les statuts de notre syndicat que le SEV «s'engage pour l'égalité des sexes». Cette proposition a été plébiscitée par le congrès.

Alberto Cherubini



Vincent Leggiero, président de la section VPT TPG, a demandé que le SEV soit plus combatif sur le front de la LDT.

■ LOI SUR LA DURÉE DU TRAVAIL + SON ORDONNANCE Gilbert D'Alessandro, VPT tpf réseau urbain Vincent Leggiero, VPT TPG Johan Pain, VPT tl

Les trois mousquetaires du Gatu (Groupement autonome des transports urbains) ont ferrailé dur à la tribune du congrès. Ils ont concentré leurs efforts pour faire passer la proposition de créer une commission «Loi sur la durée du travail (LDT)». Cette commission, interne au SEV, serait chargée non seulement de mieux faire circuler l'information autour des

gradations de cette loi au profit du patronat. Le secrétaire syndical Martin Allemann a reconnu que l'information du SEV sur les derniers changements de la LDT et de son ordonnance n'a pas été top. Le comité directeur n'était pas chaud pour cette proposition déposée par la section VPT tpf réseau urbain parce qu'elle demandait que cette commission LDT soit composée d'un membre par section, ce qui en aurait fait une commission mammouth. Gilbert D'Alessandro a amendé la proposition en proposant de remplacer un membre par

■ FVP Peter Bernet, VPT Trasporti pubblici Luganesi Willy Wenger, sous-féd. TS

«Plus nous nous donnons pour nos entreprises, moins il y a de reconnaissance!» Le Tessinois Peter Bernet est très déçu par la dégradation des facilités de voyage pour le personnel des transports publics (FVP). La section VPT tpf urbains a demandé l'abolition de la taxation de l'AG FVP 2^e classe et que le SEV retourne à la table de négociations avec l'UTP. Une demande appuyée par Willy Wenger qui dénonce le

PETITE TORNADE SUR LE CONGRÈS

Une vingt-cinquième proposition, concoctée par la Jeunesse SEV, a dynamisé le congrès. **Eliane Däscher** est montée à la tribune, avec le tube «Money Money» d'Abba en fonds musical, pour demander la suppression de l'article 95 de la CCT CFF qui pénalise les jeunes sortant d'apprentissage. Pendant qu'Eliane développait sa proposition à la tribune, une tornade de flyers a été lancée sur les délégués depuis les balcons du Kursaal. Le slogan des flyers était clair: «Pas de dumping salarial pour les jeunes qui viennent de terminer leur formation». En effet, l'article 95 de la

deuxième partie de la CCT CFF autorise l'entreprise à négocier avec les jeunes «un salaire initial inférieur à la valeur plancher de l'échelon de fonction». Le vice-président Manuel Avallone s'est engagé à soumettre et à défendre cette proposition lors de la conférence CCT. AC



Un syndicat fort, connecté en Suisse et à l'étranger

Le SEV – un pilier du paysage syndical suisse

L'usage veut que des orateurs externes présentent leurs salutations aux congressistes du SEV et jettent un regard « de l'extérieur » sur le syndicat. Quatre personnes se sont succédées à la tribune cette fois-ci.

Le premier orateur invité n'est pas un inconnu, puisqu'il s'agit de Paul Rechsteiner. Le président de l'Union syndicale suisse fait autorité en matière syndicale, également au sein du SEV. Après avoir transmis les salutations de l'USS, Paul Rechsteiner a souligné que le SEV était un poids lourd de l'USS: « Le SEV est le second plus important syndicat affilié à l'USS et un pilier des syndicats suisses », a-t-il relevé.

Et Paul Rechsteiner d'aborder la crise économique et de rappeler que celles et ceux qui sont appelés à financer le sauvetage de l'UBS – les contribuables – n'ont pas leur mot à dire, alors que le Conseil fédéral verse de manière hâtive et sans condition des sommes énormes à la grande banque, à l'instigation du ministre des finances bourgeois. Mais lorsqu'il s'agit de rentes, alors là le gouvernement se montre pingre: « Le Conseil fédéral, qui est en fait élu pour défendre les intérêts de la population, hésite, tempore, lésine lorsqu'il est question d'une recapitalisation correcte des caisses de pension des entreprises publiques, telle la caisse de pensions des CFF. Ce ne sont pas les cheminotes et les cheminots qui ont mis la caisse de pension dans cette situation difficile, mais bien la Confédération en l'externalisant. »

Les collectivités publiques se doivent d'investir pour faire face rapidement et efficacement à la crise: « Il ne s'agit évidemment pas de financer n'importe quelle futilité avec un tel programme d'investissement, mais des projets judicieux. Les transports publics constituent un atout majeur de la Suisse. Une opportunité se présente de faire un nouveau bond en

avant en matière de transports publics, dont la population et l'économie profiteront des années durant, en sus de l'environnement. » Mais il n'est pas encore certain que l'opportunité sera saisie. Il faut par conséquent une autre politique: « Le changement politique, qui est nécessaire, ne viendra pas tout seul. Il ne se passera rien sans pression politique, sans la pression des syndicats et des forces qui nous sont proches. A situation extraordinaire, mesures extraordinaires. C'est ainsi qu'une manifestation de grande envergure est prévue le 19 septembre à Berne, pour laquelle nous lançons d'ores et déjà un appel. Il faut remonter passablement loin dans le temps pour trouver une situation dans laquelle les syndicats ont une telle carte à jouer. Les syndicats doivent redevenir forts en Suisse, non seulement dans l'intérêt des salariés, mais aussi de la société toute entière. »

Seul le travail apporte une plus-value

Puis ce fut au tour de Alexander Kirchner, le président du « Transnet », le pendant allemand du SEV, de prendre la parole. En Allemagne, le syndicat est confronté à des problèmes semblables à ceux que le SEV connaît en Suisse. L'évolution du nombre de membres et le vieillissement de l'effectif nous préoccupent. La stratégie qui consiste à « poursuivre sur la même piste » n'est plus adaptée. L'orateur considère qu'il faut porter une attention particu-

lière aux intérêts spécifiques des membres et des différentes catégories d'affiliés. La conviction fondamentale doit prévaloir selon laquelle « on ne peut gagner de l'argent avec de l'argent et que seul le travail apportant une plus-value permet d'assurer la prospérité. La crise débouchera sur des Etats appauvris, mais nous ne voulons pas payer les pots cassés », a-t-il conclu.

La mort des transports publics et la disparition de l'emploi

A Peter Vollmer de prendre la parole. Le directeur de l'Union des transports publics a rappelé qu'il a pris part pour la première fois à un congrès du SEV il y a 45 ans, alors qu'il était apprenti CFF et représentant de l'organisation de jeunesse du SEV. Il n'a pas oublié ses racines, même s'il représente maintenant les entreprises de transport. Certaines positions défendues par Peter Vollmer n'étaient d'ailleurs pas très éloignées des revendications du SEV. C'est ainsi qu'il a œuvré en faveur d'une réglementation de l'AG FVP adéquate, simple et satisfaisante pour le personnel, même si le résultat n'a pas été aussi concluant que nous l'aurions souhaité. Une solution simple est aussi dans l'intérêt des entreprises. Le développement des transports publics, en particulier dans les régions périphériques, est d'autant plus important que des emplois qualifiés et des places d'apprentissage sont créés et préservés: « Là où les

transports publics meurent, les emplois disparaissent aussi », a souligné Peter Vollmer. Le personnel et les entreprises ont un intérêt commun à ce que le dumping salarial ne soit pas autorisé – que ce soit à l'enseigne de la réforme des chemins de fer ou non –, afin que la qualité des transports publics demeure intacte. Peter Vollmer s'est montré résolu quant à la nécessité d'affecter davantage de fonds aux transports publics, pour qu'ils soient en mesure de remplir les tâches plus exigeantes qui leur sont dévolues; des fonds supplémentaires sont nécessaires pour développer l'infrastructure, pour étoffer l'horaire et pour éliminer les anciens fardeaux, tel que l'assainissement des caisses de pension.

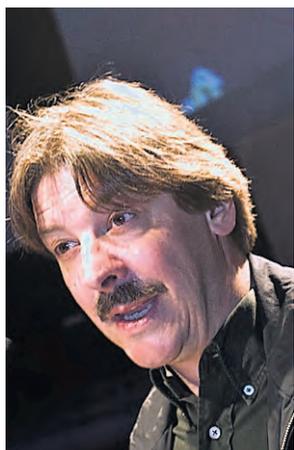
Des syndicats forts – un transport durable

David Cockroft, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), a terminé la ronde des discours. Il a tout d'abord rappelé que le SEV est un des membres les plus anciens de l'ITF, et que, pour cette raison, il était ravi de pouvoir s'exprimer devant le Congrès. Une autre raison est qu'il entretient des relations étroites avec la Suisse: il a travaillé durant 6 ans à Genève et a ainsi pu découvrir le système de transport suisse et en profiter. Le prochain Congrès de l'ITF, organisation devenue mondiale, aura lieu l'année prochaine à Mexico. Le thème sera semblable à celui du Congrès de l'ETF (antenne eu-

ropéenne), qui se déroule du 27 au 29 mai aux Açores: « Des syndicats forts - un transport durable ». « En cette période de crise économique et alors même que l'on commence à comprendre les dangers que représentent pour notre planète les émissions incontrôlées de carbone, nous devons exiger le retour aux transports publics adéquatement réglementés et intégrés dans toutes les régions du monde. Et pour cela, nous devons avoir des syndicats des transports puissants, bien déterminés à sauvegarder les emplois « verts » et le travail décent. Les personnes affiliées à l'ITF ne craignent pas le changement. Ils y sont même favorables s'ils permettent d'améliorer les services. Mais les récents changements ont été dictés par les mêmes politiques néolibérales qui ont précipité le monde dans cette crise financière. Nous avons constaté des réductions dans les normes de sécurité ferroviaire, la perte de nombreux emplois qualifiés et la fermeture de lignes jugées non rentables ».

« Le SEV joue un rôle majeur au sein de l'ITF pour plusieurs raisons, notamment le fait que la Suisse a compris qu'il fallait assurer le transport des marchandises d'une manière aussi respectueuse de l'environnement que possible ». David Cockroft a conclu par ces mots: « J'espère que votre syndicat continuera à jouer un rôle actif au sein de l'ITF et de l'ETF ».

Texte: pan/Hes
Photos: Alexander Egger



Paul Rechsteiner



Alexander Kirchner



Peter Vollmer



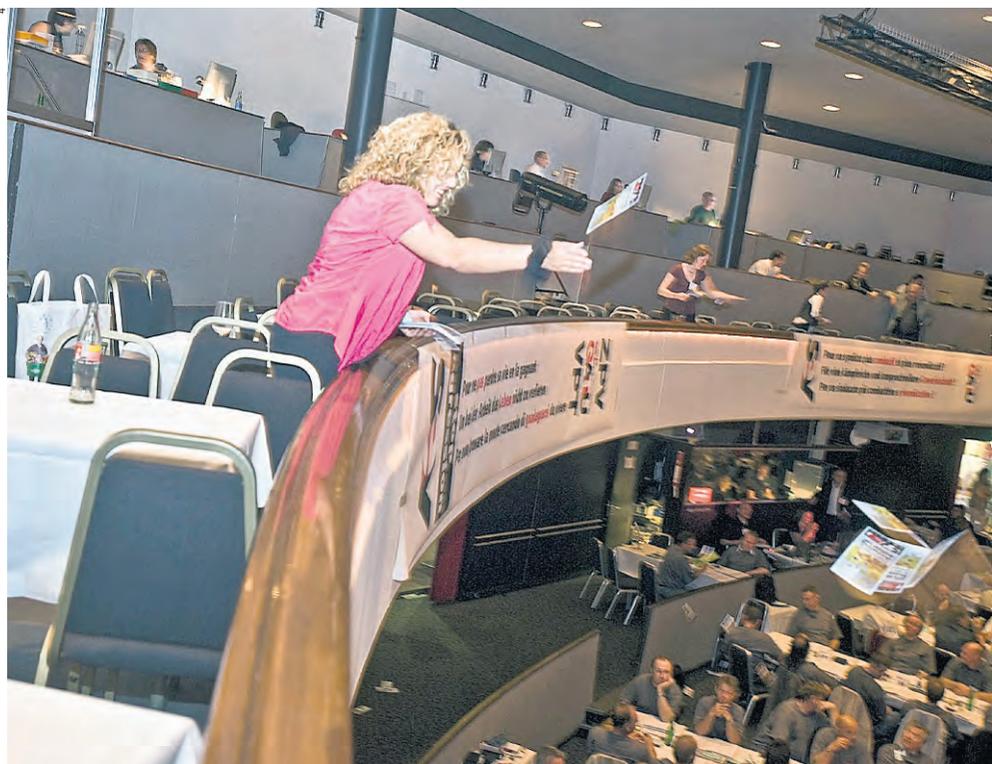
David Cockroft



EN QUELQUES IMAGES

- 1 Ouverture: les délégués entrent au Kursaal
- 2 Podium: la présidence du congrès et du SEV
- 3 Oui! Les délégués ont approuvé des changements essentiels
- 4 Les jeunes sont actifs: d'un seul coup il pleut des billets de banques, mais pas des vrais
- 5 Spectacle: Jean-François Milani, président VPT CJ, a illustré ses propos en faisant tomber des boîtes
- 6 Présidente et président: Doris Wyssmann et Giorgio Tuti
- 7 Beaucoup de matériel: les délégués sont «envahis» par la masse de documents
- 8–10 Clôture: rangements... et fin prêts pour le Congrès 2011!

Alexander Egger a fait toutes les photos du Congrès 2009 au Kursaal à Berne.





Le SEV se dote de textes d'orientation indiquant les directions à suivre afin d'atteindre nos buts

Une « boussole » pour les deux prochaines années

Le Congrès SEV a adopté des textes d'orientation dans quatre domaines. Le syndicat sait ainsi quelle direction il doit prendre d'ici le prochain Congrès.

Le regard du syndicat est fixé sur les conditions de travail, c'est pourquoi le premier texte d'orientation concerne ce domaine. Les conventions collectives de travail (CCT) protègent le personnel.

Avec 53 CCT d'entreprises et 4 CCT cantonales, ainsi qu'un CCT nationale dans le trafic voyageur régional, le SEV a obtenu de beaux succès. A ces trois niveaux, le SEV reste actif, non seulement pour les employés des transports ferroviaires mais aussi dans le trafic aérien libéralisé. Quand on parle

conditions de travail, on parle aussi durée du temps de travail.

Politique des transports

Les transports publics sont dépendants de décisions politiques. D'où la volonté du SEV d'intensifier ses contacts avec les parlementaires. Le SEV combat la libéralisation car les transports publics appartiennent au service public. Il s'agit aussi de lutter pour un réseau ferroviaire sûr et moderne.

Le SEV se mobilise d'ailleurs avec ses partenaires pour l'initiative dite «tp». Un sujet qui tient également à cœur est celui de la sécurité. Quant au transfert du trafic marchandises (entre autres avec la bourse du transit alpin), il relève aussi de la politique de l'environnement. Dans ce domaine, le SEV soutient également l'initiative climat.

Politique sociale

La politique sociale, ce n'est pas seulement les assurances sociales, mais elles jouent un rôle incontestable. Il y a d'un côté la prévoyance vieillesse et de l'autre l'assurance chômage. Le SEV s'engage pour un assainissement des caisses de pension, qui ne doit pas être uniquement pris en charge par les assurés. Avec la 11^e révision de l'AVS proposée, c'est un démantèlement qui est prévu, ce que le SEV ne peut pas accepter. L'AI a de gros problèmes financiers et son désendettement doit être entamé rapidement.

L'assurance chômage doit également être assainie, mais cela ne doit pas aller de pair avec une diminution des prestations, d'autant plus en cette période de crise.

Questions organisationnelles

Après l'échec du projet de fusion, le Congrès 2007 avait



élaboré un programme en 3 points pour réorganiser le syndicat. Le SEV ne s'est pas clairement positionné dans le paysage syndical suisse jusqu'à présent, vu que les analyses nécessitaient davantage de temps. Le SEV souffre comme tous les syndicats de la baisse du nombre de ses membres, de leur vieillissement et de la pression financière. Des coopérations avec d'autres syndicats doivent être encouragées et pour-

raient avoir certains avantages financiers.

pan/Hes

Le Congrès a adopté cinq résolutions

Exprimer son opinion sur des thèmes « brûlants »

C'est le Congrès qui adopte les résolutions d'un syndicat.

Ces textes doivent mettre le doigt là où le bas blesse et présenter une solution envisageable.

Première résolution du Congrès 2009: « Stop à la réorganisation permanente ». Le personnel ressent souvent des réorganisations comme des tourments: avant qu'une ne soit terminée, la suivante est déjà annoncée.

C'est pourquoi le SEV demande qu'on dise stop aux réorganisations à tout va : si une réorganisation est décidée, elle doit être réalisée dans le respect de la CCT et du partenariat social. Il faut ensuite consolider: c'est le b.a.-ba de toute bonne direction.

Stop également aux transferts de personnel : les changements de lieux de service ne sont acceptables que s'ils

ont un objectif perceptible, clair et d'ordre général.

Situation précaire à CFF Cargo

La situation précaire dans laquelle se trouve CFF Cargo a plusieurs causes: des erreurs de management et de stratégie, l'environnement conjoncturel et les lacunes dans le financement du transfert du trafic et du trafic par wagons complets. La deuxième résolution a les exigences suivantes: il faut éviter que la concurrence mène à la ruine; l'entreprise CFF Cargo doit être maintenue dans son intégralité et il ne doit pas y avoir d'externalisation de certains secteurs. De plus, la Confédération doit rester le propriétaire de CFF Cargo et assurer le maintien de ses prestations dans le cadre du service public. Le trafic par wagons complets doit être disponible dans toute la Suisse et assuré par le leader de ce système, CFF Cargo, dans le cadre du service public. En cas de partenariat, le nombre de places de travail

doit être maintenu dans un premier temps et augmenté par la suite. Les collaborateurs de CFF Cargo doivent continuer à être soumis à une CCT qui corresponde à la CCT CFF. Toutes les réorganisations profondes doivent être suspendues jusqu'à ce que la stratégie soit clarifiée pour l'avenir de CFF Cargo.

Priorité à la sécurité

Injures, crachats, menaces, coups: c'est le lot quotidien du personnel d'accompagnement des trains. Ce sont des situations inadmissibles dont il faut s'occuper sans délai.

La résolution « la sécurité d'abord » a plusieurs exigences: le double accompagnement de tous les trains en trafic longue distance, des solutions transitoires avec un personnel formé de manière ciblée pour assurer la sécurité, pas de déclassement de trains longue distance, une considération particulière du

danger encouru par les chauffeurs de bus et de tram en trafic d'agglomération, un meilleur encadrement des victimes après les agressions, une formation professionnelle du personnel en contact avec les voyageurs pouvant faire preuve de violence et une base juridique pour une police des transports aux mains des pouvoirs publics et avec des compétences de haut niveau.

Assainissement des caisses de pension

On le sait, la caisse de pensions (CP) des CFF et l'ASCOOP se trouvent dans des situations très délicates. La quatrième résolution demande que la Confédération tienne ses promesses et entreprenne rapidement l'assainissement de la CP CFF, que les politiques reconnaissent les circonstances particulières du financement insuffisant de la CP CFF et que la Confédération trouve pour la CP Ascloop une solution équivalente à celle de la CP CFF. Le

Parlement doit accepter le concept d'assainissement de la CP CFF et choisir la variante maximale.

Assurer les rentes AVS

Il y a quatre ans, une majorité des votants s'étaient prononcés contre la 11^e révision AVS. Malgré cela, la nouvelle version de cette 11^e révision n'apporte que peu d'améliorations et pèjore en particulier la situation des femmes.

C'est pourquoi il est exigé, sous l'égide de l'USS, qu'une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans ne puisse avoir lieu qu'avec une possibilité de retraite flexible dès 62 ans également pour les bas salaires. Cette flexibilisation ne doit pas être limitée à une période de 10 ans. Les rentes doivent être adaptées au renchérissement et leur calcul doit être amélioré au profit des bas salaires. Le but de la résolution est de garantir un premier pilier de qualité.

pan/Hes

INFO

Nous ne pouvons pas donner tous les détails des textes d'orientation dans le journal *contact.sev*. Vous trouverez des informations supplémentaires sur www.sev-online.ch

Sous-fédération TS

20 juin
de 10 h 00 à
13 h 00
Olten
Restaurant
Bahnof

■ **Séminaire Clean**
Information aux membres

Durant ce séminaire consacré au thème «Optimisation: notre avenir?», nous débattons des thèmes suivants: avenir de RailClean, projet Optimo/Fasera et projet ROMI. Les inscriptions doivent parvenir jusqu'au 5 juin directement à la sous-fédération SEV-TS.

Sections

28 mai
19 h 45
Genève
Restaurant
de la
Plate-Forme
4^e étage
au Bachet

■ **VPT TPG**
Assemblée statutaire et
comptes de la section

L'ordre du jour est affiché dans les diverses vitrines de la section. Tous les membres sont invités à cette assemblée.

29 mai
de 15 h 00 à
22 h 00
Cave GESTL
Lausanne

■ **VPT tl**
Ouverture de la cave

N'oubliez pas de venir chercher vos souscriptions ce vendredi 29 mai. Notre chef vous attend nombreux pour sa paella, tout en vous faisant déguster les vins de notre vigneron M. Kurstner. Petit rappel des vins en action du mois: Blanc en Vannel (Kurstner) CHF 6.20 les 50 cl; Féchy Mi-Côteau (Kurstner) CHF 11.- la bte; Rosé Liseron d'Or VS (Cordonnier) CHF 9.- la bte; Rosé Cèil-de-Perdrix (Dizerens) CHF 9.- la bte; Pinot Noir fût de chêne (Dizerens) CHF 11.- la bte; Pinot Noir Le Flambeur (Kurstner) CHF 12.- la bte.

Toute l'équipe de la cave se réjouit de vous accueillir lors de cette grande ouverture du 29 mai placée sous le signe de la paella!

2 juin
20 h
Lausanne
Maison du
Peuple

■ **VPT tl**
Assemblée générale statutaire

L'ordre du jour est affiché dans les diverses vitrines de la section. Tous les membres sont invités à cette assemblée. Les membres qui seraient candidats à l'une des places au sein du comité ont été priés de s'annoncer au moins 10 jours avant l'assemblée auprès du secrétariat SEV à la rue St-Martin 36, tél. 021 321 42 52, ou par e-mail sev-lausanne@sev-online.ch

3 juin
20 h 15
Hôtel Alpes
et Lac
Neuchâtel

■ **VPT TN**
Assemblée générale annuelle

Tous les collègues libres ou en congé, ainsi que les retraités sont cordialement invités à participer à cette assemblée. L'ordre du jour est le suivant:

1. Accueil et appel
2. Procès-verbaux
3. Rapports
4. Election du président; élection en bloc du comité; élection d'un vérificateur suppléant
5. CCT cadre cantonale, informations
6. Requête du personnel pour l'année 2010, sondage SEV auprès des collègues
7. Jubilaires
8. Divers

Nous comptons sur votre présence et le comité se réjouit de vous voir très nombreux.

5 juin
17 h 45
Café-Hôtel
du Soleil
Saignelégier

■ **VPT du Jura (CJ)**
Assemblée générale
de printemps

Première partie. 17 h 45: rendez-vous pour les membres actifs. Thème du débat: LDT, loi sur la durée du travail, rôle et responsabilité des différents acteurs par Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical. 18 h 45: assemblée statutaire pour tous. L'assemblée sera ponctuée par la traditionnelle collation offerte par la section. Merci de vous annoncer pour le repas (même en cas de travail pendant l'assemblée) jusqu'au **mercredi 3 juin midi**, au caissier Jérôme Mugny, tél. ou sms au 079 746 21 05. En service: Jérôme Mugny, gare de Tramelan tél. 032 486 93 45.

24 juin
14 h
Secrétariat
central SEV
Berne

■ **VPT Services
ferroviaires**
Assemblée générale statutaire

L'ordre du jour ainsi que tous les documents nécessaires seront envoyés à nos membres en temps utile. Nous vous prions d'annoncer votre présence auprès de notre président (tél. 079 461 05 37, mail c.f.noto@bluewin.ch) ou auprès du secrétariat SEV de Zurich (tél. 044 242 84 66, mail sev-zuerich@sev-online.ch).

Pensionnés

9 juin

■ **PV Fribourg**
Course annuelle à Appenzel

Fribourg dép. 8 h 04 voie 3, changement de train à Gossau, arrivée à **Appenzel** à 11 h 27. Dîner à l'Hôtel Traube avec menu suivant: salade, suprême de poulet avec risotto tessinois, apfelstrudel crème vanille. Prix du repas après participation de la caisse de section CHF 20.-. Merci d'avance de préparer la monnaie.

Retour: départ d'Appenzel à 15 h 08, changement à St-Gall, arrivée à Fribourg à 18 h 54.

Chaque participant s'occupe de son titre de transport, carte journalière ou AG. Inscription: pour cause de renforts de trains, **les inscriptions doivent parvenir impérativement jusqu'au 29 mai** par téléphone auprès du vice-président Franz Rohner, tél. 026 493 20 15, ou au caissier Francis Lambert, tél. 026 322 21 61, ou par e-mail: francis.lambert@bluewin.ch

16 juin

■ **PV Neuchâtel**
Course annuelle

But de la course: le **Mt-Salève** avec les cars Fischer. Départs: 8 h 00 La Chaux-de-Fonds, place de la Gare; 8 h 30 Neuchâtel gare, place des cars.

Itinéraire: La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel-autoroute, arrêt café au restaurant de la Côte-Genève-Cruseilles-Le Mt Salève (1380 m), dîner - Anemasse - Genève-route du Lac-Nyon-St-Cergue-La Givriner-La Cure-Vallée de Joux (arrêt)-Vallorbe-Yverdon-Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Retour vers 19 h 30.

Repas de midi au Restaurant de l'Observatoire: kir de bienvenue - jambon à l'os - gratin dauphinois - salade verte - assiette de fromages - dessert maison - vin rouge et eau.

Passeport ou carte d'identité indispensable. Monnaie: Euro. Pour s'inscrire, il suffit de verser le montant de CHF 50.- par personne, au moyen du bulletin de versement que vous avez reçu. Pour éviter des frais supplémentaires, prière d'utiliser un compte bancaire ou le CCP.

Dernier délai de paiement: jeudi 4 juin 2009.

Pensionnés

18 juin 12 h 00 Restaurant Federale- Starna Balerna	■ Amicale des mécanos pensionnés de la ligne du Gothard «J Gottardisti» Rencontre annuelle	C'est notre collègue Renato Schuler qui organise notre rencontre annuelle. L'apéritif est offert par René lui-même, menu: antipasto misto; risotto allo champagne; ravioli alla Federale; penne all'arrabbiata; scaloppine alla crema con funghi, crocchette di patate e legumi al burro; sorbetto; caffè corretto. ¼ Merlot del Ticino + ¼ d'eau minérale par personne. Le tout pour 58.-. Inscriptions jusqu'au samedi 13 juin auprès de: Angelo Bartesaghi, Fercasa 6883 Novazzano, tél. 091 683 59 70; Cleto Dille-na, via Fornasette 6833 Vacallo, tél. 091 683 85 06, e-mail 801383@ticino.com
23 juin	■ Retraités tl & métro Sortie	L'association des retraités tl & métro organise le mardi 23 juin une journée poisson à St-Gingolph. Rendez-vous à 9 h 00 au débarcadère d'Ouchy. Départ à 9 h 15, St-Gingolph arrivée à 10 h 15. Repas à 11 h 45. Menu: feuilleté aux chanterelles à la crème, salade mêlée, filets de perche façon rivage, pommes nature, sauce tartare, coupe glacée ou sorbet liqueur, café. Prix avec abonnement demi-tarif CHF 85.-. Prix avec abonnement général CHF 60.-. Retour: St-Gingolph départ 15 h 00, Ouchy arrivée 17 h 50. Pour les collègues retraités ou amis, possibilité de s'inscrire auprès du président Roland Bergmann, tél. 021 624 64 14, ou du secrétaire Marc Gay-Crosier 021 634 89 51, natel 079 666 48 04.
24 juin	■ PV Valais Sortie annuelle	Notre sortie annuelle aura lieu le mercredi 24 juin prochain. Nous nous rendons en train à Le Sentier (Vallée de Joux). De la gare au Restaurant 10 min. à pied. Menu: terrine maison; salade mêlée; picata milanaise; spaghettis sauce tomate; cocktail de baies des bois. Votre participation: CHF 30.- par personne. Ce montant comprend: l'apéritif, le repas, ¼ de litre de vin, l'eau minérale et un café crème. L'encaissement se fera au restaurant, veuillez préparer la monnaie s.v.p. Merci d'avance. Inscriptions: Auprès de la collègue Madeleine Oberli, rue du Catogne 3, 1890 St-Maurice, tél. 024 485 25 28, jusqu'au 17 juin au plus tard, au moyen du talon d'inscription qui vous a été envoyé au mois de février dernier (celles ou ceux qui auraient égaré ledit talon, une carte postale fera également l'affaire). Titres de transport: cartes annuelles, cartes journalières FVP. Horaire: Aller: Brigue dép. 8 h 28, Viège dép. 8 h 36, Loèche dép. 8 h 47, Sierre dép. 8 h 55, Sion dép. 9.06, Martigny dép. 9 h 20, St-Maurice dép. 9 h 31, Bex dép. 9 h 36, Aigle dép. 9 h 43, Lausanne arr. 10 h 15; dép. 10 h 32, Le Day arr. 11 h 11; dép. 11 h 16, Le Sentier arr. 11 h 49. Retour: Le Sentier dép. 16 h 11, Le Day arr. 16 h 42; dép. 16 h 47, Renens arr. 17 h 22; dép. 17.35, Aigle arr. 18 h 15, Bex arr. 18 h 32, St-Maurice arr. 18.27, Martigny arr. 18 h 37, Sion arr. 18 h 52, Sierre arr. 19 h 03, Loèche arr. 19 h 12, Viège arr. 19 h 22, Brigue arr. 19 h 30. Pour les retours individuels, les informations seront données sur place par le président. Le comité espère une forte participation.

Commission féminine

27 juin	■ Commission féminine Sortie	Notre sortie amicale d'été aura lieu à Champéry. Une occasion de découvrir un superbe coin de pays et de partager un repas à la montagne. Sortie ouverte à toutes les femmes membres du SEV. Inscriptions auprès d'Irène Avanthay jusqu'au 25 juin, 079 764 81 77 ou ireneavanthay@bluewin.ch
----------------	--	---

Loisirs

13 juin Lucerne	■ USSC Badminton Championnat suisse	Le 9 ^e championnat suisse de badminton est organisé par le groupe sportif du personnel des trains de Lucerne. Informations sur www.uscc.ch . Inscriptions auprès d'Alberto Petrillo, Bachtalen 5, 6020 Emmenbrücke, ou par courriel à badminton@svse.ch
---------------------------	---	--

**Toutes les infos du congrès
sur le site
www.sev-online.ch**

■ PV Vaud

Sortie de printemps

Notre sortie de printemps du 29 avril aurait pu s'appeler également sortie hivernale. En effet, par le MOB, les 114 participants, eurent la joie de découvrir, aux Cases, un paysage hivernal, A Saanen, lieu de notre rencontre, la neige recouvrait les prairies juste en dessus du village.

Pour le repas, le Restaurant Landhaus, après le verre de bienvenue, nous avait concocté sa spécialité, le sure Mocke, bœuf en daube, cuit

dans du pinot... excellent, ainsi que la suite qui allait avec.

Certains membres espéraient voir passer le Tour de Romandie et se réjouissaient d'aller encourager les géants de la route; hélas, vu les conditions, le peloton a évité Saanen et les cols enneigés. Le retour s'est effectué dans la joie et chacun se réjouit d'ores et déjà de la prochaine sortie qui aura lieu en Savoie.

A. Blondel

■ Quilles

22^e championnat bernois des cheminots

Le 22^e championnat bernois de quilles des cheminots 2009 s'est déroulé au Restaurant Mappamondo à Berne.

Extrait du classement du championnat:

E1: 1. Ogi Arthur, Bern 789; 2. Hinni Hansjörg, Bremgarten 782; 3. Hirschi Hans, Zürich 769; Limite: 732. E2: 1. Roth Kurt, Port 753; 2. Gyger Otto, Thun 742; 3. Jud Roland, S. Antonino 738; Limite: 698. E3: 1. Gall Walter, Bern 709; 2. Marchon Trudy, Fribourg 701; 3. Bart Horst, Zürich 698; Limite 652. E4: 1. Fischer Edgar, Olten 695; 2. Heierle Hans, Reinach 684; 3.

Locher Yvonne, Gampel 680; Limite 609.

Extrait du classement du concours sportif:

E1: 1. Wüthrich Bruno, Burgdorf 618; 2. Hinni Hansjörg, Bremgarten 606; 3. Jaggi Peter, Schüpfen 602; Limite 558. E2: 1. Roth Kurt, Port 560; 2. Schenk Werner, Zürich 554; 3. Kurzbein Willi, Riehen 550; Limite 531. E3: 1. Stöckli Ulrich, Biel 559; 2. Genecand Yves, Biel-Mett 539; 3. Lüchinger Walter, Zürich 538; Limite 505. E4: 1. Fischer Edgar, Olten 571; 2. Décaillet Georges, Bern 547; 3. Fontana Manuela, Basel 515; Limite 470.

DÉCÈS

Robert Bourqui, chef de station pensionné, Billens, décédé le 12 mai dans sa 91^e année. Membre PV Fribourg.

Bernard Guisolan, chef de service pensionné, Lausanne, décédé le 3 mai dans sa 85^e année. Membre PV Vaud.

Marcel Maison, maître artisan pensionné, décédé le 6 mai dans sa 80^e année. Membre PV Valais.

Eveline Schiek, veuve de Hans, Nidau, décédée le 24 avril dans sa 77^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Edouard Zumstein, collaborateur informatique pensionné, Genève, décédé le 12 mai dans sa 74^e année. Edouard était membre du comité de la section VPT TPG retraité-e-s. Il a été de nombreuses années caissier de la section VPT TPG technique, puis caissier de la section VPT TPG retraité-e-s et vice-caissier depuis le 1^{er} janvier 2008.

NStCM/TPN

Victoire sur l'arrêté Orange

L'assemblée générale de la section NStCM/TPN a eu lieu le 11 mai au café-restaurant de l'Orange Mécanique à Nyon. La bisbille autour de la compensation du renchérissement et le droit durant les vacances de toucher aux indemnités ont figuré au centre des débats.

Le secrétaire syndical Christian Fankhauser a expliqué le déroulement des négociations avec la direction. Discussions qui ont essentiellement porté sur l'arrêté Orange et les 2,7% sur le renchérissement. Suite à la première rencontre, le résultat des négociations a été négatif sur les 2,7% et il y a eu une première discussion sur l'arrêté Orange.

Lors de la deuxième rencontre, la direction a accepté sans aucune contrainte le paiement de l'arrêté Orange mais a par contre refusé catégoriquement de revenir à 2,7% de renchérissement. Selon M. Zaugg, les employés NStCM et TPN sont les mieux payés du canton de Vaud et trouve normal de rester à 2,05% de renchérissement. Les indemnités de l'arrêté Orange seront payées avec les salaires de juillet. La direction a calculé pour chaque agent le montant des indemnités.

Le SEV voulait que les salariés reçoivent ces indemnités et non un forfait. Les

employés temporaires sont aussi soumis à cet arrêté.

Compensation du renchérissement

La délégation a pris note de ce refus de la part de la direction de ne pas revenir sur les 2,7% pourtant accordés en novembre 2008! Maintenant, c'est à l'assemblée de choisir si oui ou non la délégation doit entreprendre des mesures contre ce résultat de négociation. L'assemblée décide après réflexion de rester sur ce résultat acquis de 2,05%. Néanmoins une lettre informative sera envoyée à la direction du résultat de l'assemblée.

Nouveau caissier

Suite à la démission de R. Ramel du poste de caissier de section, une nouvelle élection doit avoir lieu. Rodolphe Lhériteau se présente pour reprendre le poste de caissier. Rodolphe Lhériteau est élu à l'unanimité au poste de caissier de section et remplace le caissier sortant R. Ramel. Christian Fankhauser informe le nouveau caissier ainsi qu'au reste de l'assemblée que les comptes devront être le plus rapidement mis à jour. Il donne jusqu'au 25 mai pour que les démarches soient effectuées auprès de Poste finance. Par ailleurs, les vérificateurs des comptes ont approuvé les comptes 08 et déchargent M. Gottraux pour les comptes 08. M. Gottraux et R. Lhériteau iront ensemble à la poste pour effectuer les changements.

Commission des horaires TPN Rodolphe Lhériteau a été élu par les chauffeurs de la ville de Nyon au comité de la commission des horaires TPN.

Renouvellement de la CCT vaudoise

Christian Fankhauser énumère les revendications qui seront traitées lors de la prochaine négociation de la CCT cadre vaudoise: une semaine de vacances pour tout le monde, trois jours de congés pour les pères lors de la naissance d'un enfant et deux jours pour les décès d'un membre de la famille proche. Des discussions sur le renouvellement les CCT d'entreprises ont eu lieu.

Sécurité NStCM

Des mécaniciens de locomotive ont pris l'initiative d'annoncer leurs inquiétudes sur l'avis d'exploitation 02/09 qu'ils ont reçu en date du 16 avril. Cet avis concerne les franchissements à l'arrêt des signaux. L'incompréhension est de mise car cet avis est peu clair et pourquoi est-ce qu'un avis daté du 16 avril 2009 a un effet rétroactif au 1 janvier 2007?

Télé Dôle

Maintenant avec qui le personnel Télé Dôle peut-il négocier? Ont-ils des revendications? Font-ils toujours partie du SEV section NStCM/TPN? Nous continuerons à soutenir les membres de Télé Dôle.

Ascoop

La direction doit organiser une élection au niveau du personnel. En septembre, le personnel doit présenter deux personnes (un du NStCM et un TPN).

Divers

Intervention d'un membre de l'assemblée sur la sécurité des voyageurs dans les trains et bus de nuit du week-end. Que vont devenir les 2 contrôleurs dès que le contrôle sera supprimé? Ce sujet très important sera discuté avec la direction lors de la prochaine réunion.

Le secrétaire : F. Caille

INFO

■ Séance d'information aux cadres des CFF sur le thème des caisses de pension.

Le SEV invite les cadres des CFF à participer à une séance d'information qui aura lieu le mardi 9 juin de 16 h 30 à 18 h 30 à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare CFF, à Lausanne.

Thèmes et orateurs:

- **Caisse de pensions CFF**, situation actuelle et assainissement par Vincent Brodard, membre du conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF.
- **Perspectives financières et éthique des placements** par Edouard Crestin-Billet, directeur de gestion institutionnelle de la banque Mirabaud.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une nombreuse participation.

SEV, VPV, SBV, BAU

(Sous-fédérations du personnel de l'administration, de l'exploitation et de la vente, des travaux)

VPT LEB

Plus de 30 ans au service des voyageurs



Daniel Stoudmann lors de sa dernière course le 20 avril, à son arrivée sur le quai d'Echallens.

Ce jeudi 30 avril 2009, Daniel Stoudmann a terminé sa carrière de conducteur au chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher après 31 ans de bons et loyaux services. Pour ceux qui connaissent Daniel, le mot «loyal» n'est pas usurpé. En effet, à l'unanimité il est reconnu par tous ses collègues pour sa bonne humeur et son sens de l'amitié sans faille.

Atteint dans sa santé depuis de nombreuses années, il a démontré jour après jour que malgré quelques problèmes de mobilité, il a toujours effectué son travail au plus près de sa conscience et il n'a jamais pris comme excuse ses difficultés pour éviter

certaines corvées liées au métier. Sur voie 1 à Echallens à 12h58 ce 30 avril, précis comme à son habitude, tous ses collègues en congé ce jour-là l'ont attendu à l'arrivée de sa dernière course pour le féliciter et vivre ensemble quelques moments d'émotions avant de partager le verre de l'amitié, mettant un terme à une vie professionnelle commencée le 7 août 1978.

Daniel, nous te souhaitons tout le meilleur pour cette nouvelle vie, et nous espérons que tu passeras de temps à autre nous dire un petit bonjour, le temps de nous raconter un «witz» en passant... *Tes collègues du LEB*



L'assemblée de la section VPT NStCM/TPN a évoqué les problèmes de sécurité sur la ligne ferroviaire de l'ouest vaudois.

Assemblée des délégués du 18 mai de la sous-fédération du personnel de la manœuvre

La RPV a entamé sa réforme

La réforme des structures de la RPV a été initiée à l'automne dernier, lors du refus de la fusion avec APV et RM.

Elle est maintenant déjà bien engagée.

Stimuler la fusion entre les sections, mais leur laisser l'initiative, voilà le concept du projet «Avenir des structures RPV». La conférence des présidents RPV a décidé la mise en place de ce projet après le refus de la fusion l'année passée.

Les responsables, Christian Eichenberger et Bruno Kirchhofer, ont profité de l'Assemblée des délégués pour faire état de la situation actuelle, qui est déjà fort avancée. Les sections Sopraceneri et Chiasso-Lugano ont fusionné et créé la section RPV Tessin et la RPV Saint-Gall a intégré la section RPV Thurgau. D'autres fusions sont prévues au 1^{er} janvier 2010: la RPV Coire avec la RPV Rheintal, la RPV Lucerne avec la RPV Zoug-Goldau-Uri (qui s'appellera RPV Suisse centrale) et la RPV Bienne avec la RPV Berne. La RPV Genève et RPV Lausanne veulent aussi fusionner, mais la grande section RPV Lausanne-Triage-Renens resterait autonome. Les RPV Brigue et RPV Thonon ont également décidé de conserver leur indépendance.

Passage à TS

La section Zurich a été transférée à TS au début de l'année, avec environ 140 membres. Les quelque 100 manœuvres zurichois restés à



Les nouveaux élus: Danilo Tonina, vice-président RPV, devient le deuxième représentant au comité SEV (aux côtés de Hanspeter Eggenberger, président central), Reinhold Kohlhuber devient remplaçant à la commission de gestion, Antonio Gisoni représente désormais les migrants et Jean-Claude Compagnoni réintègre la commission centrale.

la RPV sont maintenant encadrés par la section RPV Winterthur-Schaffhausen. Le sort des RPV Arc jurassien, Fribourg et Simplon-Riviera, qui collaboraient jusqu'alors avec l'APV, est désormais scellé: les 120 membres ont été transférés à TS. Chaque membre a dû confirmer cette décision par écrit.

Les manœuvres bâlois, bien qu'ils aient auparavant collaboré avec l'APV, ont décidé de rester dans la sous-fédération RPV et forment maintenant la section RPV Bâle. Depuis la dernière assemblée des délégués, le

nombre de sections est passé de 24 à 12, sans compter la RPV Zurich.

Depuis le début de l'année, la perte est d'environ 250 membres. L'effectif était resté stable l'année passée: début 2008, il y avait 1565 membres et fin 2008, 1524.

Plusieurs représentants des sections ont demandé à la commission centrale de régler la situation avec TS, car il semblait que des membres TS essaieraient de recruter à la RPV. Le caissier Heinz Schneider a fait remarquer que certaines sections ayant une grande fortune devraient repenser la cotisation de section, pour «tenir le coup» face aux cotisations TS.

Finances: nuages à l'horizon

Le budget 2010 prévoit un excédent de charges de 2900 francs. Il est calculé sur une base de 1400 membres à 36 francs, a souligné le caissier. Le budget 2009, qui présente un déficit de 300 francs, comptait sur 1500 membres. Mais comme la sous-fédération a bouclé les comptes des dernières années avec des bénéfices, une réserve est dispo-

nible. Le budget 2010 a été approuvé à l'unanimité, ainsi que les comptes 2008 avec un bénéfice de 382.70 francs sur un total de 57 021.95 francs.

Recrutement et formation

Le président central Hanspeter Eggenberger a mis l'accent sur le recrutement et souligné que la sous-fédération ne pouvait pas se reposer sur ses lauriers.

Même si l'analyse élaborée récemment dans le cadre du projet «Recruter et organiser» a montré que 80% à

85% des manœuvres sont syndiqués, «la RPV a besoin de chaque membre, qui la soutient et qui apporte des idées» a déclaré le président central.

Malheureusement, les assemblées RPV sont peu fréquentées et des activités devraient être organisées afin de stimuler la participation des membres. C'est le principe de base du fameux projet «Recruter et organiser», qui contient aussi la mise sur pied de cours pour les responsables de section.

Markus Fischer/Hes



Alexander Eyrer

INFO

La journée de formation RPV

Cette année, la journée de formation aura lieu le 26 septembre à Olten. Le thème sera la préparation du contrôle périodique de l'OFT, que chaque employé de triage doit passer tous les cinq ans. Comme l'organisation d'un

tel cours occasionne des frais, les responsables souhaitent savoir s'il y a de l'intérêt parmi les membres. Ceux qui sont intéressés à le suivre doivent donc s'adresser rapidement à leur section.

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel des trains (ZPV)

Les vacances font jaser

Lundi 18 mai à l'Hôtel Berne à Berne, les délégués ZPV avaient bien du boulot : dix-sept propositions sur lesquelles il fallait prendre position, des élections et, forcément, des discussions.

La sous-fédération a élu un nouveau président, Andreas Menet, qui occupait cette fonction « ad interim » depuis quelques mois. Trois résolutions ont été prises, dont une liée à un problème de vacances durant l'été.

Succès sans précédent : c'est ainsi qu'Andreas Menet a qualifié l'action brassards lorsqu'il est revenu sur les mois écoulés et notamment sur le problème des agressions, qui a tenu en haleine les membres ZPV durant une longue période. On a ainsi réussi à forcer les CFF à prendre des dispositions, dont le double accompagnement dans les trains grandes lignes. Ce succès a cependant été terni par une autre mesure décidée simultanément : le passage de plusieurs lignes d'IR (Interregio) à RE (Regio-Express), qui entraîne la disparition des agents de train à bord de ces lignes. Sur ce sujet, « on n'entre pas en matière », a informé Andreas Menet. Une résolution a été prise à l'unanimité par l'assemblée.

Le discours tempéré d'Andreas Menet sur la situation à la ZPV a été suivi par la prise de parole de Claude Gaille, président ZPV Léman, qui se fait pour l'occasion le « porte-parole des romands de la ZPV ». Pour lui, l'année 2009 sera catastrophique : il est désormais impossible d'obtenir des congés réguliers, il y a parfois 1 agent de train pour 2 rames, etc. Concernant les cartes FVP, il estime « qu'il faudra un jour arrêter de discuter et plutôt agir ». Une résolution a clos



Andreas Menet a été élu à la présidence centrale de la sous-fédération du personnel des trains, en remplacement de Jürg Hurni, désormais secrétaire syndical SEV.

le sujet en fin de réunion : la ZPV réitère sa déception et son sentiment d'injustice face à cette décision.

Moins de vacances en été

227 personnes sont concernées par le déplacement de certaines « bandes » (semaines de vacances) hors période d'été, mesure prise par les CFF, acceptée par la CoPe et déplorée par Claude Gaille. Thomas Walter, président de la CoPe, a précisé que ce résultat était la suite de négociations et qu'il s'agissait d'un compromis « à la suisse ». Ce que reproche Claude Gaille n'est pas tant le résultat, mais le manque de démocratie dans le processus : les CFF et la CoPe n'ont pas consulté la base. Une résolution a été déposée par la ZPV Bellinzone et acceptée par l'assemblée : l'entière responsabilité revient aux sections dans ce genre de situation et le sujet « vacances » doit maintenant être remis sur le tapis.

Propositions des sections

Treize des dix-sept propositions des sections ont été acceptées, sans trop de discus-

sions. Certaines sont destinées à la CoPe. Une proposition extraordinaire de la section Romanshorn, sur la nécessité d'avoir davantage de temps à disposition pour étudier avant les contrôles périodiques de l'OFT, a été acceptée.

En outre, de nombreux points à l'ordre du jour ont été acceptés lors de l'assemblée des délégués 2009, dont les comptes 2008, le budget 2009, le rapport de la commission de gestion, le rapport 2008 de l'ancien président central, la révision du règlement de gestion ZPV et les nouvelles structures SEV 2010. Le concept de nouvelles structures ZPV a également passé la rampe sans discussion. L'élection du comité SEV se fera la première fois par le comité central et non pas par l'Assemblée des délégués, pour des raisons d'agenda.

Bon vent

Les participants ont pris officiellement congé de Jürg Hurni et l'ont remercié pour tout le travail effectué, durant une période plutôt houleuse

et difficile. Jürg Hurni était présent à l'assemblée, cette fois-ci en tant que secrétaire syndical SEV. Pia Hofmann et Luzi Oberer de la commission de gestion, partants, ont

également été remerciés pour le travail effectué.

Henriette Schaffter

ANDREAS MENET ÉLU PRÉSIDENT CENTRAL



• L'Assemblée des délégués a procédé aux élections rendues nécessaires par les démissions dans la sous-fédération. Suite au départ de Jürg Hurni du poste de président central ZPV pour le secrétariat central à Berne, Andreas Menet, de Sargans, avait pris cette charge ad interim. Il a été officiellement

élu à la présidence de la sous-fédération lors de l'Assemblée des délégués. Il a accepté cette fonction en citant Berthold Brecht : « Celui qui se bat, peut perdre. Celui qui ne se bat pas, a déjà perdu » et a relevé qu'il fallait toujours garder le respect l'un envers l'autre.

Pascal Fiscalini, ZPV Brigue, qui officiait comme président de l'assemblée, a été quant à lui élu à la vice-présidence de la sous-fédération, à la présidence de l'Assemblée des délégués ainsi que comme membre du comité fédératif jusqu'à fin 2009. La commission de gestion avait également besoin d'un nouveau membre : c'est Iwan Brand de la section Calanda, qui a été élu.

10^e assemblée des délégués de la sous-fédération Travaux

Terminus pour la co-présidence centrale

Christian Suter, actuel co-président central avec Ernst Küng de la sous-fédération Travaux, sera dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine l'unique président central de cette sous-fédération. Quant à Ernst Küng, il mettra un terme à sa co-présidence le 31 décembre de cette année.

« Combien de restructurations devons-nous encore supporter ? Ce n'est pas très motivant ce qui se passe au sein de la division Infrastructure. Nos managers ne regardent



Ernst Walder siègera au sein du futur comité central SEV.

que les chiffres. Et s'ils ne réussissent pas à atteindre leurs objectifs, que ce soit M. Gauderon ou un autre, ils sont vite remplacés. » Nicola Porecca, président de la section Nord-Ouest, n'a pas pu s'empêcher de crier son ras-le-bol contre la « restructurationite » de la division CFF Infrastructure où sont employés tous les membres de la sous-fédération Travaux. Nicola Porecca a lancé son coup de gueule le lundi 19 mai à Berthoud, dans le cadre de la 10^e assemblée des délégués de la sous-fédération Travaux. Urs Huber, secrétaire syndical SEV responsable du dossier CFF Infrastructure, s'est montré plus nuancé. « Nous avons eu davantage de contacts avec M. Gauderon en quatre mois qu'en quatre ans avec son prédécesseur M. Hess. Si les CFF restructurent, mieux vaut que cela se fasse par la voie du dialogue plutôt que dans le dos des syndicats. »

Guest stars

Le vice-président Manuel Avallone et le président ad intérim Giorgio Tuti ont insisté dans leurs interventions sur le partenariat social entre le SEV et les CFF. « Nous commençons déjà maintenant les travaux préparatoires de la CCT 2011 (la première conférence CCT a eu lieu le mercredi 27 mai, ndlr), c'est à vous de décider du degré de mobilisation que vous voulez obtenir durant ces négociations. Nous avons des revendications qui sont déjà prêtes. Faudra fixer des priorités. Faudra aussi améliorer notre collaboration avec les commissions du personnel pour faire front uni face à la direction », a averti Manuel Avallone. « R-e-c-r-u-t-e-m-e-n-t a martelé Giorgio Tuti. Plus nous améliorons notre taux de syndicalisation, plus nous serons forts dans les négociations », a lancé celui qui allait être plébiscité président du SEV durant le congrès.

Affaires internes

L'excellent rapport d'activité de la sous-fédération Travaux des co-présidents Küng et Suter a été accepté à l'unanimité par les délégués. L'année 2008 n'a pas été de tout repos à relevé ce rapport. Suffit d'évoquer le décès du président Pierre-Alain Gentil, la grève de Bellinzzone, les restructurations déstabilisantes



Les délégués de la sous-fédération Travaux ont siégé deux jours à Berthoud.

au sein de la division Infrastructure, le début de la crise économique, l'échec de la votation pour un âge de la retraite flexible, etc. Pour égayer ce sombre tableau, les co-présidents ont souligné le bon projet de réforme des structures du SEV et... l'élection d'Obama de l'autre côté de l'Atlantique ! Toujours sous le chapitre des affaires internes de la sous-fédération, c'est la nouvelle de la démission d'Ernst Küng pour la fin de l'année qui a retenu l'attention des délégués. Du coup, Christian Suter a été élu président central. Il représentera, avec Ernst Walder, la sous-fédération Travaux dès janvier de

l'année prochaine au sein du tout nouveau comité central SEV. La question des finances de la sous-fédération n'a pas été oubliée. Le caissier Hugo Ruoss a lu les comptes 2008, impeccables dans leur présentation mais inquiétants quant au résultat déficitaire de quelque 28 000 francs.

Cotisation relevée

Le comité central de la sous-fédération a demandé que la cotisation soit relevée d'un franc par mois dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine pour éviter que les pertes vident la caisse. La proposition a passé comme une lettre à la poste.

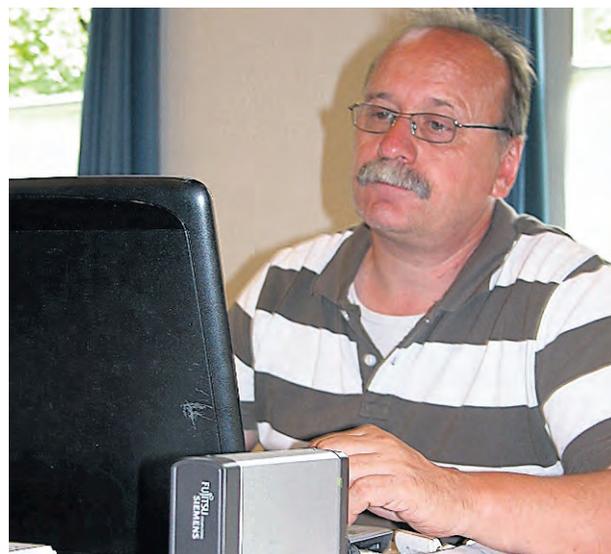
Texte et photos Alberto Cherubini

CHAPEAU !

Chapeau bas aux délégués de la sous-fédération Travaux. Pour préparer le congrès de manière optimale, ils se sont réunis en séance informelle le samedi 16 mai à Berthoud. Une séance prise sur leurs congés pour passer au peigne fin l'ordre du jour du congrès. Les délégués ont aussi épluché les propositions de modifications des statuts de la sous-fédération, modifications rendues nécessaires par la réforme des structures du SEV. Ainsi, le lundi 18 mai, ils ont eu tout le loisir d'approfondir les dossiers du congrès! AC



Christian Suter sera dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine l'unique président central de la sous-fédération Travaux.



Ernst Küng quittera à la fin de cette année ses fonctions de co-président central.

Projet « Recruter et organiser »

Un prix pour les recruteurs les plus rapides

« Il nous en faudra, de l'énergie ! » déclare tout de go Jérôme Hayoz, secrétaire syndical SEV et co-responsable du projet « Recruter et organiser » devant le Congrès. Les objectifs sont clairs : stopper la baisse de l'effectif et remettre le syndicat d'aplomb d'ici 4 ans. Où en est-on au printemps 2009 ?

« C'est triste, mais ça finira bien, vous allez voir... ». Jérôme Hayoz arrive à la tribune entouré de boissons énergétiques apposées du slogan « Notre



Jérôme Hayoz, secrétaire syndical, a fait le point sur le projet « Recruter et organiser », mis en place depuis ce printemps.

énergie – votre avenir ». Le jeune et dynamique secrétaire syndical sait que le renouvellement des forces du syndicat est essentiel et que le projet nécessitera beaucoup d'énergie.

Le SEV a eu jusqu'à 65 000 membres. Durant les 8 dernières années, il a perdu 15 % de ses membres.

« Il existe un problème réel pour syndi-

quer les jeunes sur la place de travail. Je lance un appel aux plus âgés », déclare Jérôme Hayoz. Le nom du projet est « Recruter et organiser ». Recruter ou plutôt syndiquer, tout le monde sait de quoi il s'agit. Pourquoi organiser ? On entend par là le suivi des membres. Une fois recruté, on doit lui fournir le service qu'il attend d'un syndicat.

Les sections forment le noyau du projet. Différentes mesures sont prises: renforcement des sections et des comités par un encadrement et un coaching, formation et formation continue (modernisation des cours) ainsi que création de nouveaux instruments et méthodes. Le printemps 2009 est surtout destiné à établir un état des lieux. « Certaines sections ont déjà pris les devants en opérant des changements, tant mieux », souligne Jérôme Hayoz. La gamme de cours a été élargie et de nombreuses personnes sont déjà inscrites aux modules nouvellement mis en place. De bonnes bases pour atteindre le premier

objectif concret, à savoir la stabilisation de l'effectif des membres d'ici fin 2010.

« Courez à la maison, recrutez des membres et devenez l'heureux propriétaire de cette montre SEV » voilà le conseil donné à chaque participant du Congrès. La montre de marque Mondaine, c'est le nouveau cadeau offert aux recruteurs les plus rapides. 500 exemplaires numérotées qui sont à gagner. Le flyer de participation sera encarté dans le journal contact.sev. « Il faut faire de la pub pour cette action et pour cette montre. Nous voulons 50 000 membres en 2015 ! », conclut Jérôme Hayoz.

Henriette Schaffter

Angle droit

Droits et devoirs en cas de maladie et d'accidents

Nous publions ci-dessous, parmi la multitude de questions posées à l'équipe en charge de la protection juridique au secrétariat central SEV à Berne, des réponses susceptibles de susciter votre intérêt.

Je suis agent de train. Pendant le travail je dois être en bonne forme et garder ma concentration. Actuellement, je suis en arrêt maladie à cause de troubles du sommeil. Je dois être hospitalisé pour des examens. Je dois porter un appareil respiratoire. Ma question : est-ce que je peux aller faire des courses, faire le ménage ou rencontrer des copains au bistrot pendant mon arrêt maladie ?

Oui, les courses et le bistrot sont autorisés. Durant un arrêt maladie, vous devez éviter tout ce qui pourrait ralentir la guérison. Sinon tout ce que vous faites relève de votre vie privée. Vous n'avez pas à rester à la maison de peur que votre employeur contrôle si vous y êtes vraiment.

Checklist en cas de maladie

Ne manquez pas d'avertir immédiatement l'employeur ; demandez un certificat médical (normalement dès le troisième jour d'absence) ; retournez au travail dès que vous êtes rétabli ; consultez

votre contrat de travail sous le chapitre « droit au salaire ». Vous y trouvez les indications sur la durée du paiement du salaire en cas de maladie de longue durée ; consultez également la CCT, peut-être contient-elle une réglementation différente que celle du contrat ; exigez de votre employeur des informations sur les prestations de l'assurance perte de gain, s'il en existe une (CFF et CFF Cargo n'ont pas d'assurance perte de gain).

Droit

Malgré l'arrêt maladie attesté par certificat, vous n'êtes pas obligé de rester à la maison, ni cloué au lit. Maladie ne signifie pas nécessairement immobilité. La meilleure manière de se soigner dépend de la maladie elle-même. Si l'on veut faire les choses correctement, il faudrait demander au médecin de préciser dans le certificat ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Là où il y a des droits, il y a aussi...

Devoirs

La CCT CFF, art. 132, fixe les devoirs des collaborateurs en cas de maladie et d'accidents (les ETC connaissent des règles similaires) :

- La personne concernée est tenue de fournir au médecin attitré toute les indications requises,

ceci de manière complète et conforme à la vérité.

- Lorsque l'exercice de fonctions de sécurité les rend nécessaires, des examens médicaux périodiques auprès du médecin attitré peuvent être ordonnés. La personne concernée est informée du résultat de ces examens.

- Le collaborateur doit s'engager activement dans le processus de gestion des absences et de la réinsertion professionnelle et tout mettre en œuvre afin de favoriser la reprise du travail. Il évitera tout ce qui pourrait compromettre ou retarder ce processus.

- En cas d'atteinte à sa capacité de travail, la personne concernée est tenue de fournir à temps les informations nécessaires au service compétent.

Maladie et vacances ne s'annulent pas. Cela signifie que si l'on est sérieusement malade pendant les vacances, la période de maladie ne doit pas être comptée comme vacances. On parle ici d'incapacité de profiter de ses vacances. Un certificat médical détaillé, rédigé dans l'une des langues nationales ou en anglais simplifiera l'apport de la preuve. Les vacances ont un but de récupération et repos, en cas de maladie ce but ne peut pas être atteint. Cependant, la capacité de travail et la jouissance de vacances ne s'excluent pas toujours. Si le travailleur prend ses vacances malgré une maladie, il est recommandé de fixer par écrit avec l'employeur si les jours de vacances seront considérés comme tels.

L'équipe de la protection juridique

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction:

contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; regina.ronca@sev-online.ch. Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Announces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Pré-press: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de contact.sev

paraîtra le 11 juin.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 4 juin à 10 h.

Danilo Tonina

Au service de Cargo et de la justice sociale

Le nouveau président du congrès est spécialiste RCP (Production régionale Cargo) et mécanicien de locomotive C (LCC, anciennement mécanicien de locomotive de manœuvre). *contact.sev* lui a rendu visite.

Schaffhouse, 11 h 50: un train marchandises tracté par une locomotive diesel Am 843 s'arrête en gare. Le mécanicien de la locomotive, Danilo Tonina, passe le témoin au LCC Robert Berger, qui assure le tour du milieu. Danilo Tonina a pris son service à 4 heures et a par conséquent terminé sa journée de travail. Assisté d'un collègue, il a réparti aux clients de la région qui s'étend jusqu'à Kreuzlingen Hafen (situé à 40 kilomètres à l'Est) une partie des 40 wagons qui sont arrivés très tôt le matin de la gare de triage du Limmattal. Il descend de sa machine près du bâtiment de service, change de vêtements et se rend chez



Danilo Tonina, à gauche, et son collègue Robert Berger.

lui, où le dîner mijoté par sa femme Anita l'attend.

Suppressions de personnel, polyvalence et souplesse

En buvant le café, nous abordons la question des changements survenus ces dernières années dans le secteur de la manœuvre. «Auparavant, l'équipe de manœuvre était composée d'un plus grand nombre d'agents, nous

pouvions plus facilement échanger des propos et nous faire des amis», déclare Danilo Tonina. Aujourd'hui, il travaille le plus souvent avec un seul collègue, quand il n'est pas tout seul. L'agent de manœuvre assume davantage de fonctions qu'auparavant.

«J'ai une vie professionnelle très variée», dit-il, «mais ce qui est intéressant pour les uns ne l'est pas nécessairement pour tous!» L'employeur ne devrait pas attendre des modules supplémentaires de la part de chacun; les agents polyvalents devraient être rétribués raisonnablement, ne serait-ce que parce qu'ils sont obligés de tenir à jour leurs connaissances dans davantage de domaines. «L'employeur exige-t-il davantage de souplesse aujourd'hui?» Le secteur de la manœuvre implique de la souplesse depuis toujours, répond Danilo Tonina.

Navettisation, Focus et crise économique

Danilo travaille néanmoins volontiers à CFF Cargo: «Je me suis toujours senti à l'aise dans le secteur marchandises!», déclare-t-il. L'affectation de l'équipe de la manœuvre voyageurs de Schaffhouse au secteur Cargo opérée au début 2002 en raison de la transformation des trains voyageurs tractés en rames navettes ne lui a par exemple causé aucun problème.

Plusieurs collègues de l'équipe ont perdu leur emploi il y a quatre ans, lorsque des points de distribution ont été supprimés à l'enseigne de «Focus». Depuis lors, les clients sont desservis en trois vagues: les gros clients continuent à être desservis tôt le matin, alors que les clients de moyenne et de faible importance le sont respectivement durant la matinée et au cours de l'après-midi. «Plusieurs clients ont passé à la route pour cette raison, quand bien même ils étaient très satisfaits de nos prestations.»

Confiant quand même

Danilo Tonina espère que la direction de Cargo a tiré les leçons de «Focus». Les décisions prises jusqu'ici en raison de la crise économique le rendent confiant: la direction Cargo n'a-t-elle pas décrété un

arrêt des embauches, sans plus; elle n'a pas touché à la formation et n'a pas licencié de personnel, consciente que celui-ci sera nécessaire lors de la reprise de la croissance économique. Il importe que les équipes qui n'ont pas suffisamment de travail comblient les lacunes là où les effectifs ne

«Pas d'économies sur le dos des petits!»

Et Danilo Tonina de renchérir: l'employeur ne doit pas faire des économies sur le dos des «petits» en arguant du fait «qu'il n'y a pas d'argent!». La justice sociale, qui lui tient beaucoup à cœur, l'exige. Il souhaite pour cette raison que les indemnités soient à nouveau clairement réglées dans la CCT. Il s'agit en particulier d'obtenir que l'indemnité de fonction soit versée lorsqu'un agent assume des tâches relevant d'une fonction supérieure. La CCT Cargo stipule que dans de tels cas «des primes ou des bonifications peuvent être versées» (chiffre 106). En réalité, il s'avère que l'octroi de telles indemnités n'est guère pratiqué. «Il n'est pas satisfaisant que le travailleur doive négocier individuellement des indemnités et avoir mauvaise conscience en le faisant!»

Le personnel de la manœuvre a encore deux revendications à faire valoir: la possibilité de bénéficier de la retraite dès 60 ans sans subir d'inconvénients en termes financiers, d'une part, et des facilités de circulation (FVP) plus intéressantes, d'autre part.

Markus Fischer

BIO

Danilo Tonina (44) est entré aux CFF il y a 28 ans. Après un apprentissage d'agent d'exploitation à Schaffhouse, il a travaillé plusieurs années à la gare de triage de Winterthur. Celle-ci ayant été fermée, il est retourné à



Schaffhouse, où il est devenu chef d'équipe, puis chef de manœuvre, avant de réussir l'examen de mécanicien de locomotive de manœuvre en 1999. Depuis le début de l'année, il est vice-président de la commission du personnel Cargo de la région Est, dont il fait partie depuis plusieurs années. Il préside

en outre la section RPV-SEV de Winterthur-Schaffhouse depuis 2007 et assume la vice-présidence de la sous-fédération RPV depuis 2008. L'an dernier, le comité fédératif SEV l'a nommé vice-président du congrès après que Jean-Claude Compagnoni a renoncé à cette fonction. Le congrès vient d'élire Danilo Tonina président. Est-il déçu du fait que la durée de son mandat se terminera déjà à la fin de l'année en raison de la réforme structurelle? «Pas du tout! L'élection a été pour moi un moment particulier. Je suis très fier de la confiance que m'ont accordée les collègues.» Danilo Tonina habite avec sa (seconde) femme Anita à Schaffhouse et a quatre enfants âgés de 16 à 19 ans. La famille est très importante pour lui, car elle lui permet de se détendre et de se ressourcer. *Fi*